VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 22 mars 2024.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, M. Eddie STAMPONE, Adjoints
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, Mme Brigitte JACQUEMIN, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Gilles MAILLARD avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT
Mme Alixia BEAUTÉ avec pouvoir à Mme Léopoldine ROUDET
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etait absente :

Mme Ghénia BENSAOU

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

AVENANT DE PROJET A LA CONVENTION-CADRE D'OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION - INTEGRATION DE LA VILLE DE MONTBELIARD AU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE 2

Cette délibération a été affichée le : 8 avril 2024

DELIBERATION N° 2024-02.04-1

AVENANT DE PROJET A LA CONVENTION-CADRE D'OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION - INTEGRATION DE LA VILLE DE MONTBELIARD AU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE 2

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

En 2018, la Ville de Montbéliard a fait partie des 222 villes retenues dans le cadre du premier programme national Action Cœur de Ville. Dans ce cadre, une convention a été signée le 29 septembre 2018 avec le soutien financier de Pays de Montbéliard Agglomération, de l'Etat, de la Banque des Territoires, d'Action Logement, de l'Agence nationale de l'habitat, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs.

Un premier avenant a permis au Conseil Départemental du Doubs de devenir également signataire en avril 2019. Puis un second avenant a été signé à l'issue de la phase d'initialisation, le 27 février 2020, transformant la convention-cadre Action Cœur de Ville en une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

C'est au moment de l'élaboration de cette convention ORT que la commune d'Audincourt a pu intégrer son périmètre. Les communes de Pont-de-Roide-Vermondans et de Fesches-le-Châtel ont quant à elles été retenues au programme national Petites Villes de Demain, le 11 décembre 2020 et la signature d'une convention-cadre le 7 juillet 2023 a permis d'intégrer les deux communes Petites Villes de Demain à la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire existant sur Pays de Montbéliard Agglomération.

Depuis 2023, les communes éligibles au premier programme ont la possibilité d'intégrer la phase 2.

Afin de donner une visibilité plus grande au projet de reconversion du site du Château, il est proposé d'inscrire les opérations qui seront engagées jusqu'en décembre 2026, dans le programme Action Cœur de Ville 2 et d'engager la collectivité dans ce dispositif.

Cet engagement permet de confirmer la poursuite du déploiement du programme Action Cœur de Ville initial mis en place en 2018 par le biais d'un avenant à la convention ORT, signée le 7 juillet 2023.

Ce document contractuel annexé à la présente délibération, fixe le cadre pour le déploiement du programme Action cœur de ville pour la ville de Montbéliard, pour la période 2023-2026. Il comprend les 6 annexes suivantes :
Annexe 1 & 1Bis : Le bilan qualitatif et financier de la réalisation du programme initial ACV 2018-2023 ;
Annexe 2 : La liste et le détail des fiches-actions qui composent le plan d'action ACV 2 ;
Annexe 3 : Le périmètre d'éligibilité ;
Annexe 4 : Le bilan d'Action logement ;
Annexe 5 : Le bilan de la Banque des territoires ;
Annexe 6 : Le tableau de bord des indicateurs d'évaluation.

Cet avenant précise notamment à travers ses 8 articles :

- Les modalités de la gouvernance locale (article 2) : qui s'inscrit dans le cadre de la gouvernance mise en place pour l'ORT et actée dans la convention en date du 07/07/2023. Pour rappel, la gouvernance de l'ORT est assurée par Pays de Montbéliard Agglomération et les communes signataires, en partenariat avec l'État, ses établissements publics et les partenaires associés à l'Opération de Revitalisation du Territoire.

  Un Comité de Projet coprésidé entre le Président de Pays de Montbéliard Agglomération et les Maires des quatre communes signataires se réunit deux fois par an (décisionnaire).

  Un comité technique composé des services des différentes communes et de Pays de Montbéliard Agglomération auxquels sont associés les services de l'Etat, de ses établissements publics ainsi que des partenaires de l'ORT (prépare les comités de projet).

  Une équipe projet interne à la Ville de Montbéliard composée de 4 agents est dédiée au suivi et à la mise en œuvre du programme.

- Le périmètre d'éligibilité (article 4) du programme Action cœur de ville 2 pour la période 2023-2026 correspond à celui défini dans la première phase du programme 2018-2022. Le plan du périmètre est annexé à la présente délibération (annexe 3 du projet d'avenant).

- L'évaluation des projets (article 7) : un tableau de bord comprenant une trentaine d'indicateurs a été mis en place avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU) dans le cadre du 1er programme. Il sera actualisé annuellement et un bilan plus détaillé sera établi en fin de programme (données sur le commerce, les logements, la vacance, la démographie…). Ce tableau de bord est également annexé à la présente délibération (annexe 6 du projet d'avenant).

- Le plan d'action prévisionnel (article 6) : le programme d'actions qui pourrait être valorisé dans ce cadre s'articule essentiellement autour du projet de reconversion du site du Château. Il est établi de la façon suivante :

Référence	Description succincte	Porteur	Calendrier De réalisation	Budget (Ttc)	Partenaires financeurs concernés
Axe 1	**De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'Habitat en centre-ville**				
Action n°1	Poursuite du Dispositif Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU)	Ville de Montbéliard	2020-2025	Suivi animation 916 716	Anah Banque des territoires Pays de Montbéliard Agglomération Action logement
Action n°2	Ingénierie : équipe projet OPAH RU & ACV : Chef de projet Habitat, Chef de projet ACV 2, Manager centre-ville & commerce.	Ville de Montbéliard	2024-2026	429 528	Anah

Référence	Description succincte	Porteur	Calendrier De réalisation	Budget (Ttc)	Partenaires financeurs concernés
Axe 3	**Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions**				
Action n°3	Mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement des espaces publics / Requalification de la rue du Château – Phase 1 (section montante)	Ville de Montbéliard	Mai – Octobre 2024	600 000	Région Département Pays de Montbéliard Agglomération Banque des territoires
Action n°4	Requalification de l'entrée du Site du Château et de la rue du Château Phase 2 partie descendante (Ouest)	Ville de Montbéliard	Janvier-Juin 2025	642 000	Région Département Etat-DRAC Pays de Montbéliard Agglomération Banque des territoires
Axe 4	**Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine**				
Action n°5	Préservation du Patrimoine exceptionnel / restauration des menuiseries du circuit historique du Musée et de la terrasse en éperon	Ville de Montbéliard	Février – Septembre 2024	450 000	Région Département Etat-DRAC Pays de Montbéliard Agglomération
Action n°6	Aménagement provisoire de l'esplanade du Château – urbanisme transitoire	Ville de Montbéliard	Janvier – Avril 2024	70 000	Pays de Montbéliard Agglomération
Action n°7	Préservation du Patrimoine exceptionnel Restauration de la muraille Sud	Ville de Montbéliard	Septembre 2025 – Avril 2026	624 000	Etat-DRAC Département Pays de Montbéliard Agglomération Banque des territoires

Référence	Description succincte	Porteur	Calendrier De réalisation	Budget (Ttc)	Partenaires financeurs concernés
Axe 5	**Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs**				
Action n°8	Création d'un parcours immersif historique – Château	Ville de Montbéliard	Avril - Décembre 2024	4 686 000	Région Département Pays de Montbéliard Agglomération Banque des territoires
Action n°9	Réaménagement partiel du bâtiment du Chatel Devant : archives municipales, espace d'accueil du public et bureaux	Ville de Montbéliard	Juin 2025 - Décembre 2026	1 410 000	Région Département Archives de France Etat-DRAC Pays de Montbéliard Agglomération Banque des territoires
Action n°10	Rénovation du Musée : (Château & Chancellerie) : modernisation des espaces d'expositions permanentes, accueil & réserves / création d'un espace dédié aux expositions temporaires et à l'évènementiel	Ville de Montbéliard	Mars 2026 - Juin 2028	12,840 K€	Région FEDER Etat-DRAC Département Pays de Montbéliard Agglomération Banque des territoires
Action n°11	Aménagement pérenne des réserves du Musée dans le bâtiment de l'ex DDE	Ville de Montbéliard	Juin 2025 – Décembre 2026	1 440 000	Région DRAC Département PMA Banque des territoires
Action n°12	Définition d'une stratégie de communication & sa mise en œuvre plan de communication	Ville de Montbéliard	Octobre 2023 – Juin 2026	288 000	FEDER Pays de Montbéliard Agglomération

Il est proposé de compléter ce plan d'actions prévisionnel global composé de 12 actions par les 3 actions complémentaires ci-dessous pour lesquelles les études (maîtrise d'œuvre) seront menées à partir de 2024 :

Axe 2	**Favoriser un développement économique et commercial équilibré**				
Action n°13	Création d'un café / restaurant sur le site du château dans la salle DuParc et les garages	Ville de Montbéliard / Territoire 25	Travaux 2029-2030	1 365 000	À déterminer
Axe 4	**Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine**				
Action n°14	Aménagement définitif de l'esplanade du château	Ville de Montbéliard / Territoire 25	2029-2032	2 964 000	À déterminer
Action n°15	Rénovation définitive de Châtel-Devant	Ville de Montbéliard / Territoire 25	2029-2032	6 072 000	À déterminer

Les fiches actions détaillées du programme Action Cœur de Ville 2 sont annexées à la présente délibération (annexe 2 du projet d'avenant).

Il est précisé que ce projet d'avenant a été validé par l'ensemble des partenaires lors du comité de projet ORT qui s'est tenu à Pays de Montbéliard Agglomération, le 6 mars dernier. Il sera prochainement soumis à l'avis du comité régional des financeurs mis en place par M. Le Préfet.

Il devra être signé par l'Etat, Pays de Montbéliard Agglomération et la Ville de Montbéliard ainsi que par les partenaires nationaux financeurs impliqués à savoir Action Logement, l'ANAH & la Banque des Territoires.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal :

- prend acte du contenu de l'avenant de projet et de ses annexes,
- valide le programme d'action prévisionnel,
- adopte les dispositions de l'avenant et de ses annexes,
- autorise le Maire ou son représentant à signer le présent avenant à la convention-cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire de Pays de Montbéliard Agglomération.

Décision du Conseil Municipal
Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0
- ADOPTE -
Ont signé au registre les membres présents
Le Maire,

VILLE DE MONTBÉLIARD DOUBS

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 8 avril 2024

ACTION CŒUR DE VILLE 2023-2026

AVENANT DE PROJET

A LA CONVENTION-CADRE D'OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION

-

Intégration de la Ville de Montbéliard au programme Action Cœur de Ville 2

ENTRE

- La Commune de Montbéliard, représentée par son maire Marie-Noëlle BIGUINET ;
- La Communauté d'Agglomération Pays de Montbéliard Agglomération représentée par son président Charles DEMOUGE.

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires» ;

d'une part,

ET

- L'Etat représenté par le Préfet du département Rémi BASTILLE,
- La Banque des Territoires représentée par Mathieu AUFAUVRE, Directeur régional,
- Le groupe Action Logement représenté par Monsieur Sébastien AUJARD, président du Comité Régional Action Logement Bourgogne Franche Comté (CRAL BFC),
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par le Préfet du département Rémi BASTILLE,

ci-après, les « **Partenaires** financeurs»

d'autre part.

Il est convenu ce qui suit.

Préambule

Le territoire du Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) est particulièrement concerné par la problématique de revitalisation des centres villes et centres bourgs. Les communes ont elles aussi pris en main l'enjeu de la revitalisation de leurs cœurs de ville et de leurs cœurs de bourg.

Ainsi, la Ville de Montbéliard fait partie des 222 villes retenues dans le cadre du Programme national Action Cœur de Ville (ACV). Ce programme a pour objectif de créer des conditions efficientes de renouveau et de développement des villes moyennes en mobilisant les moyens de l'État et des partenaires en faveur de la mise en œuvre de projets de renforcement des cœurs de ville. La convention Action Cœur de Ville de Montbéliard a été signée le 29 septembre 2018, avec le soutien financier de la Banque des Territoires, d'Action Logement, de l'Agence nationale de l'habitat, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs. Un premier avenant a permis au Conseil Départemental du Doubs de devenir également signataire en avril 2019. Puis un second avenant a été signé à l'issue de la phase d'initialisation, le 27 février 2020, transformant la convention-cadre Action Cœur de Ville en une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). C'est au moment de l'élaboration de cette convention ORT que la commune d'Audincourt a pu intégrer son périmètre.

Les communes de Fesches-le-Châtel et de Pont-de-Roide-Vermondans ont quant à elles été retenues au programme national Petites Villes de Demain (PVD) le 11 décembre 2020. Ce programme est destiné à donner aux élus des communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Il est conçu pour soutenir ces communes et intercommunalités sur six ans, à compter du renouvellement municipal. Ces objectifs ont donné lieu à la signature d'une convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain le 30 juin 2021 pour ces deux communes, avec Pays de Montbéliard Agglomération et l'État. À l'issue de cette période d'initialisation, la signature d'une convention-cadre le 7 juillet 2023 a permis d'intégrer les deux communes Petites Villes de Demain à la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire existante sur PMA.

C'est ainsi depuis 2018 que Pays de Montbéliard Agglomération soutient les programmes nationaux de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs sur son territoire. Les communes poursuivent alors leurs projets structurants, sur divers volets comme l'habitat, le commerce, les équipements, les mobilités ou encore la transition écologique.

ACTION CŒUR DE VILLE 2023-2026

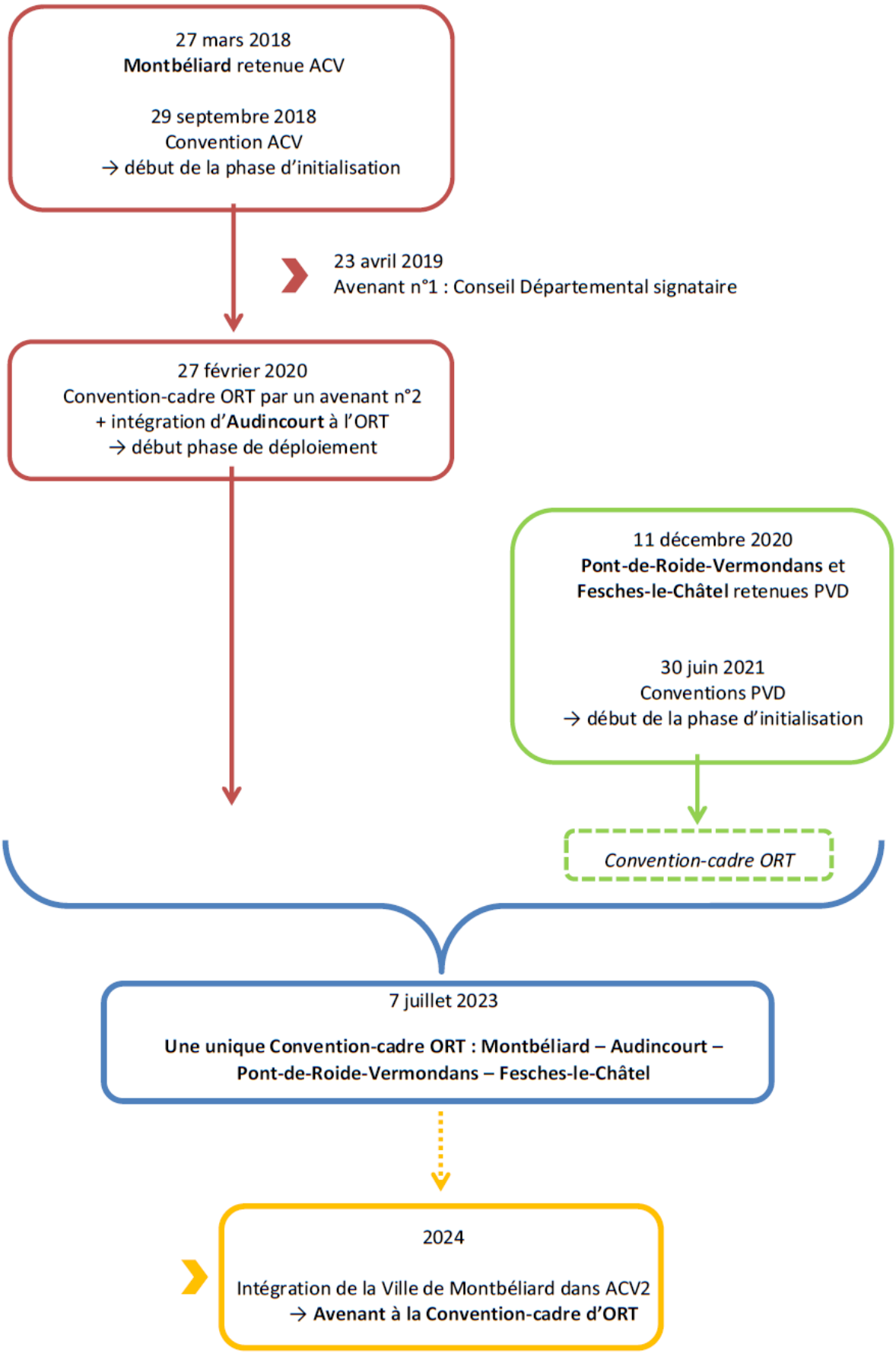

ACTION CŒUR DE VILLE 2023-2026

Le présent document fixe le cadre pour le déploiement du programme Action cœur de ville pour la ville de Montbéliard, pour la période 2023-2026.

Depuis son lancement en 2018, le programme Action cœur de ville porte l'objectif de (re)mettre habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, à lutter contre l'étalement urbain, à mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et à « rebâtir » une ville plus naturelle et résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

Sur chacun des territoires du programme, le plan d'action Action Cœur de ville, au-delà de sa dimension intégratrice de différentes démarches et dispositifs à l'échelle locale, est l'occasion, en cohérence avec les objectifs du programme, d'œuvrer à un aménagement exemplaire du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la ville-centre et son impact territorial. L'ambition est de faire des villes Action cœur de ville des territoires exemplaires en matière de sobriété foncière.

Les acteurs locaux, engagés dans le programme ACV, s'attacheront, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, à conduire une politique vertueuse du point de vue de l'environnement, et qui participe au rééquilibrage des dynamiques d'urbanisation entre le centre-ville et sa périphérie. Les efforts conduits par la ville et l'EPCI, à travers notamment des actions de renouvellement et de recyclage urbains, participeront à la maîtrise de la consommation foncière. Le territoire s'engage à limiter l'effet de concurrence produit par le développement de lotissements pavillonnaires et l'implantation de surfaces commerciales en périphérie.

Cette démarche devra encourager la reconquête des friches, l'occupation des locaux vacants, et analysera le risque concurrentiel que la création de toute nouvelle zone commerciale pourrait porter au commerce de centre-ville dans une approche cohérente avec les dispositions stipulées par la loi Climat et Résilience.

Article 1. Engagement général des parties

La signature du présent document confirme l'engagement de la Ville de Montbéliard et de l'EPCI, Pays de Montbéliard Agglomération à poursuivre le déploiement du programme Action Cœur de Ville (ACV) engagé depuis 2018 et à répondre, dans son plan d'actions, aux grandes orientations prioritaires définies au niveau national.

La signature du présent avenant confirme également l'engagement des partenaires financiers du programme – Etat, Action Logement, ANAH, Banque des Territoires – à accompagner et soutenir financièrement les collectivités signataires dans la mise en œuvre du projet de redynamisation territoriale décrit par la suite.

L'Etat mobilisera particulièrement le Fonds Vert et les dotations de soutien à l'investissement local. L'ANAH mobilisera ses financements dédiés aux travaux et à l'ingénierie dans le cadre des interventions sur l'habitat en centres anciens, Action Logement et la Banque des Territoires mobiliseront leurs dispositifs respectifs, spécifiquement dédiés au programme ACV.

Action Logement s'engage en faveur du logement et de la mobilité des salariés, pour soutenir l'emploi et la performance des entreprises et contribuer au développement de l'attractivité économique et à l'équilibre social des territoires. Action Logement souhaite s'inscrire dans l'Acte II du dispositif Action Cœur de Ville et poursuivre son action sur le volet habitat à l'appui d'un financement dédié à la mise en œuvre des projets de revitalisation, qui a eu un effet levier et qui a démontré son adéquation avec les spécificités des territoires sur l'acte I.

La dynamique étant désormais lancée pour la revitalisation du centre des villes moyennes, l'intervention d'Action Logement évoluera vers une approche en lien avec les enjeux de transition écologique et de sobriété foncière, en accord avec la stratégie RSE et la politique de décarbonation du Groupe Action Logement, et par un resserrement sur le bâti en centre ancien, cœur de cible du programme. Dans le cadre défini par la nouvelle directive relative aux financements dédiés au programme Action Cœur de Ville 2023-2026, Action Logement financera les opérateurs de logements sociaux et privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers, considérés comme stratégiques par la collectivité.

Action Logement dédie à Action Cœur de Ville 1Md € de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) au niveau national dans le cadre de la nouvelle convention quinquennale 2023-2027. Cet emploi s'inscrira dans le cadre de la mobilisation des enveloppes régionales et les éventuelles priorisations relèveront, le cas échéant, de la stratégie définie par les délégations régionales d'Action Logement.

La Banque des Territoires, partenaire du programme Action Cœur de Ville depuis son origine, poursuit son engagement en faveur des projets dans les villes bénéficiaires par la mobilisation de moyens en ingénierie et par l'apport de financements (prêts et investissements) et leur sécurisation (consignations). La Banque des Territoires a souhaité que la prolongation du programme sur la période 2023-2026 soit priorisée vers la concrétisation des projets et la prise en compte des nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les villes moyennes : la transformation écologique, le développement économique et commercial, les mutations démographiques.

Elle élargit son intervention à celles des centralités complémentaires au centre-ville : quartiers de gare et entrées de ville. Elle veille également à accompagner le renforcement du potentiel d'innovation des villes moyennes, pour faire face à de nouveaux défis et être aux rendez-vous de la transition numérique et de la participation citoyenne. La Banque des Territoires mobilise ses moyens dans des conditions inchangées pour éviter toute rupture dans le déploiement des projets locaux. Elle les complète par un accompagnement renforcé des projets portant sur les thématiques de la sobriété foncière, la nature en ville, les entrées de ville et les quartiers de gare pouvant conduire à un accompagnement pluriannuel dans une démarche de sites pilotes. »

L'avenant couvre la période du 1er Janvier 2024 au 31 Décembre 2026.

Article 2. : Mise en place d'une gouvernance locale du programme Action cœur de ville

La Ville de Montbéliard et Pays de Montbéliard Agglomération s'engagent à mettre en place la gouvernance locale adéquate pour conduire le projet Action coeur de ville en cohérence avec les priorités fixées au niveau national pour la période 2023-2026. Cette gouvernance s'inscrit dans le cadre de la gouvernance mise en place pour l'ORT actée dans la convention en date du 7 juillet /2023. Les communes d'Audincourt, de Pont-de-Roide-Vermondans et de Fesches-le-Châtel en tant que signataires de la convention ORT sont également intégrées à la gouvernance.

La gouvernance de l'ORT est assurée par Pays de Montbéliard Agglomération et les communes signataires, en partenariat avec l'État et ses établissements publics et les partenaires associés à l'Opération de Revitalisation du Territoire.

La gouvernance de l'ORT est structurée de telle manière que chacune des communes soient représentées. L'ensemble des communes pourra participer aux réflexions autour d'un projet complémentaire entre les communes signataires.

Ainsi, les élus ont décidé de se doter de l'organisation suivante, avec un Comité de Projet et un Comité Technique.

- Un Comité de Projet coprésidé entre le Président de Pays de Montbéliard Agglomération et les Maires des quatre communes signataires, soit les communes de Montbéliard, Audincourt, Pont-de-Roide-Vermondans et Fesches-le-Châtel.

L'État représenté par le Préfet de département et/ou le « référent départemental de l'État » désigné par le Préfet y participent nécessairement.

Les partenaires financeurs et locaux y sont représentés.

Ce Comité est chargé de :
- coordonner et valider les orientations ;
- suivre l'avancement du dispositif ORT ;
- prendre les décisions concernant les modifications qui le cas échéant feront l'objet d'avenants.

Il se réunit de façon formelle à minima une fois par semestre, mais ses membres sont en contact permanent afin de garantir la bonne dynamique du Projet. Il peut se réunir autour de thématiques travaillées préalablement par le Comité Technique et ne nécessitant pas une présence obligatoire de l'ensemble des communes et partenaires.

- Un Comité Technique composé des services des différentes communes et de Pays de Montbéliard Agglomération auxquels sont associés les services de l'Etat, de ses établissements publics ainsi que des partenaires de l'ORT.

Ce Comité a pour rôle premier de préparer les réunions des Comités de Projet.

A cet effet, il est chargé de :

- établir le tableau de suivi de l'exécution des actions stratégiques du territoire ;
- mettre en place les outils d'évaluation et étudier leurs résultats ;
- étudier les évolutions des fiches actions ;
- étudier les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches action.

Dans ce but, une direction de projet ACV est identifiée au sein de la collectivité, dont la mission principale est le suivi du déploiement du programme. Un modèle de fiche de poste figure en annexe du guide pratique du programme. La direction de projet a une capacité d'animation des différents services impliqués dans le projet ACV.

L'équipe projet de Montbéliard est structurée autour de la directrice du service développement territorial et urbanisme Fabienne ROLHION et regroupe :

- Le chef de projet en charge du pilotage, de la coordination et du suivi de l'OPAH RU : Alexandre GRENOT ;
- Le chef de projet en charge du pilotage, de la coordination et du suivi du programme d'actions ACV2 : Adam MAGADOUX ;
- Du manager du centre-ville et du commerce en charge du pilotage, de la coordination et du suivi des actions liées au commerce : Ophélia LEBERT.

Article 3. Suivi du déploiement du programme Action cœur de ville

La Ville de Montbéliard s'engage à participer aux démarches mises en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) pour suivre et valoriser le déploiement du programme (synthèses trimestrielles réalisées aux niveau national et régional ; newsletter ; publications ; interventions lors de colloques et événements nationaux…).

Dans ce but, la Ville de Montbéliard réalise un suivi régulier et précis du déploiement du programme à son échelle.

Une fois le plan d'actions validé en comité de projet local et approuvé en comité régional des financeurs, la ville complète par ailleurs le tableau collaboratif mis en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) sur la plateforme de recensement des plans d'action ACV, qui couvre à la fois la période 2018-2022 et la période 2023-2026. Ce tableau est mis à jour minima une fois par semestre, dès lors qu'une fiche action a été validée par les partenaires qui la pilotent, la financent ou la cofinancent et intégrée à l'avenant ACV.

Ce tableau collaboratif permet d'agréger au niveau national des informations sur les actions programmées localement ; il n'a pas de valeur contractuelle pour l'engagement financier de l'Etat et des partenaires. Il permet d'avoir une vision nationale sur les types d'actions prévues par axe du programme.

Article 4. Définition des secteurs d'intervention pour la période 2023-2026

Le périmètre d'action du programme Action cœur de ville pour la période 2023-2026 correspond à celui défini dans la première phase du programme 2018-2022.

Liste des secteurs d'intervention :

Centre-ville : le périmètre retenu pour le programme ACV est maintenu. Il n'est pas souhaité apporter une éventuelle modification.

Article 5. Modification de la convention d'Opération de revitalisation du territoire

Le présent avenant vaut avenant modificatif de la convention d'Opération de Revitalisation du territoire signée le 7 juillet 2023 par les villes de Montbéliard, Audincourt, Pont-de-Roide-Vermondans, Fesches-le-Châtel, et Pays de Montbéliard Agglomération.

A ce titre, les périmètres ACV 2023-2026 constituent des secteurs d'intervention de l'ORT.

Il est approuvé en comité de pilotage local puis en comité régional des financeurs ACV.

Une instruction du Gouvernement aux préfets confirme les modalités de cette modification.

Les financements et interventions mise en œuvre dans le cadre volet habitat de la convention d'ORT sont poursuivis selon les modalités de contractualisation définies entre la collectivité et l'Anah dans le cadre de la convention d'OPAH-RU signée le 11 décembre 2020 pour une durée de 5 ans.

Article 6. Plan d'action prévisionnel global et détaillé pour la période 2023-2026

6.1. Plan d'action global :

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors)	Porteur	Calendrier De réalisation	Budget (Ttc)	Partenaires financeurs concernés
Axe 1	**De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'Habitat en centre-ville**					
Action n°1	OPAH-RU : poursuite de de l'OPAH RU en cours	ORT	Ville de Montbéliard	2020-2025	Suivi animation 916 716	Anah Banque des territoires PMA AL
Action n°2	Ingénierie : équipe projet OPAH & ACV Chef de projet Habitat Chef de projet ACV 2 Manager commerce	ORT	Ville de Montbéliard	2024-2026	429 528	Anah

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors)	Porteur	Calendrier De réalisation	Budget (Ttc)	Partenaires financeurs concernés
Axe 3	**Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions**					
Action n°3	Mise en oeuvre du schéma directeur d'aménagement des espaces publics / Requalification de la rue du Château – Phase 1 (section montante)	ORT	Ville de Montbéliard	Mai – Octobre 2024	600 000	Région Département PMA Banque des territoires
Action n°4	Requalification de l'entrée du Site du Château et de la rue du Château Phase 2 partie descendante (Ouest)	ORT	Ville de Montbéliard	Janvier-Juin 2025	642 000	Région Département DRAC PMA Banque des territoires

ACTION CŒUR DE VILLE 2023-2026

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors)	Porteur	Calendrier De réalisation	Budget (Ttc)	Partenaires financeurs concernés
Axe 4	**Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine**					
Action n°5	Préservation du Patrimoine exceptionnel / restauration des menuiseries du circuit historique du Musée et de la terrasse en éperon	ORT	Ville de Montbéliard	Février – Septembre 2024	450 000	Région Département DRAC PMA
Action n°6	Aménagement provisoire de l'esplanade du Château – urbanisme transitoire	ORT	Ville de Montbéliard	Janvier – Avril 2024	70 000	PMA
Action n°7	Préservation du Patrimoine exceptionnel Restauration de la muraille Sud	ORT	Ville de Montbéliard	Septembre 2025 – Avril 2026	624 000	DRAC Département PMA Banque des territoires

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors)	Porteur	Calendrier De réalisation	Budget (Ttc)	Partenaires financeurs concernés
Axe 5	**Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs**					
Action n°8	Création d'un parcours immersif historique – Château	ORT	Ville de Montbéliard	Avril -/ Décembre 2024	4 686 000	Région Département PMA Banque des territoires
Action n°9	Réaménagement partiel du bâtiment du Chatel Devant : archives municipales, espace d'accueil du public et bureaux	ORT	Ville de Montbéliard	Juin 2025 – Décembre 2026	1 410 000	Région Département Archives de France DRAC PMA Banque des territoires
Action n°10	Rénovation du Musée : (Château & Chancellerie) : modernisation des espaces d'expositions permanentes, accueil & réserves / création d'un espace dédié aux expositions temporaires et à l'évènementiel	ORT	Ville de Montbéliard	Mars 2026 – Juin 2028	12,840 K€	Région FEDER DRAC Département PMA Banque des territoires

ACTION CŒUR DE VILLE 2023-2026

Axe 5	**Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs**					
Action n°11	Aménagement pérenne des réserves du Musée dans le bâtiment de l'ex DDE	ORT	Ville de Montbéliard	Juin 2025 – Décembre 2026	1 440 000	Région DRAC Département PMA Banque des territoires
Action n°12	Définition d'une stratégie de communication & sa mise en œuvre plan de communication	ORT	Ville de Montbéliard	Octobre 2023 – Juin 2026	288 000	FEDER PMA

Actions complémentaires :

Les actions suivantes s'inscrivent en continuité du plan d'actions global. Les études de maîtrise d'œuvre seront menées à partir de 2024, les travaux seront engagés après 2026.

Référence	Description succincte	Lieu (ORT ou hors)	Porteur	Calendrier De réalisation	Budget (Ttc)	Partenaires financeurs concernés
Axe 2	**Favoriser un développement économique et commercial équilibré**					
Action n°13	Création d'un café / restaurant sur le site du château dans la salle DuParc et les garages	ORT	Ville de Montbéliard / Territoire 25	Travaux 2029-2030	1 365 000	À déterminer
Axe 4	**Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine**					
Action n°14	Aménagement définitif de l'esplanade du château	ORT	Ville de Montbéliard / Territoire 25	2029-2032	2 964 000	À déterminer
Action n°15	Rénovation définitive de Châtel-Devant	ORT	Ville de Montbéliard / Territoire 25	2029-2032	6 072 000	À déterminer

6.2 Calendrier général du projet

Le plan d'action doit être détaillé par un calendrier par action. Se référer à l'article 6.1.

Article 7. Objectifs et modalités d'évaluation des projets

Les modalités relatives à la conduite d'une démarche d'évaluation sont précisées dans le Guide du programme ACV 2.

7.1 Calendrier

La démarche d'évaluation sera conduite partiellement à la fin de chaque année et de façon complète à la fin du programme.

7.2 Méthode

Un tableau de bord a été mis en place, pour suivre l'ensemble des thématiques du programme Action cœur de ville 2018-2022, dans le cadre d'une prestation d'AMO, confiée à l'Agence de Développement et D'Urbanisme du Pays de Montbéliard. Ce tableau de bord regroupant 34 indicateurs permettant d'apprécier les différents axes du projet constituera également la base d'évaluation pour le programme de la phase 2. Une actualisation annuelle sera réalisée et un bilan du projet global sera établi à la fin du programme. Chaque action fera par ailleurs l'objet d'un bilan détaillé.

7.3 Objectifs et questions évaluatives

Se référer à l'article 7-2 et à l'annexe 6

7.4 Indicateurs retenus

Se référer à l'article 7-2 et à l'annexe 6

Article 8. Validation de l'avenant

L'avenant est adopté en conseil municipal ainsi qu'en conseil communautaire.

La Ville de Montbéliard et Pays de Montbéliard Agglomération s'engagent à présenter l'avenant de projet Action cœur de ville au Comité régional des financeurs qui est chargé d'émettre un avis.

Un avis favorable du comité régional des financeurs est nécessaire pour pouvoir procéder à la signature de l'avenant par toutes les parties.

Une copie de l'avenant signé est transmise à la direction du programme Action cœur de ville à l'ANCT et aux signataires de l'avenant.

ACTION CŒUR DE VILLE 2023-2026

Signatures

A XXX, le XXX

Commune	EPCI	Etat
[Signature]	[Signature]	[Signature]
[signataire] Maire	*[signataire]* Président de l'EPCI	*[signataire]* Préfet
Banque des Territoires	**Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat**	**Action Logement**
[Signature]	[Signature]	[Signature]
[signataire] Directeur régional	*[signataire]* Préfet	*Signataire*

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2023

Programme Action Cœur de Ville ACV 1 2018-2023	Maîtres d'ouvrage	Coût (Ttc)	Cofinanceurs
Le programme Action Cœur de Ville : la prise en compte de toutes les composantes d'un centre-ville avec la mise en place de 57 actions autour des 5 axes suivants : • Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville ; • Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré ; • Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ; • Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ; • Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics.	Ville de Montbéliard, Pays de Montbéliard Agglomération, Association des commerçants Signé Montbé, NEOLIA, ARIAL, SCI ARLERIC, Banque des Territoires	**29 104 490 €**	**Le programme Action Cœur de Ville : un projet partagé & un engagement fort des collectivités (78% des financements) :** Ville de Montbéliard : 9 615 156 € (33,04%) PMA : 8 280 548 € (28,45%) ETAT : 749 375 € (2,57 %) Banque des Territoires : 330 739 € (1,14 €) Action Logement : 847 829 € (2,91%) ANAH : 532 084 € (1,83%) REGION : 2 371 871 € (8,15%) Département : 2 122 891 € (7,29%) Autres (CAEM, EPF, NEOLIA…) : 4 253 998 € (14,62%)

Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'Habitat en centre-ville	Maîtres d'ouvrage	Coût (Ttc)	Principaux cofinanceurs
Réhabiliter l'habitat pour proposer une offre de qualité et adaptée aux exigences actuelles.	Ville de Montbéliard, NEOLIA, ARIAL, SCI ARLERIC	**2 775 462 €**	Ville de Montbéliard : 545 470 € (19,65%) PMA : 126 804 € (4,5%) BDT : 225 242 € (8,12%) Action Logement : 847 829 € (30,55%) ANAH : 430 373 € (15,51%) Etat : 12 196 € (0,44 %) …

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2023

Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'Habitat en centre-ville	Eléments de Bilan : 2018-2023
Programme d'actions réalisé : ➢ Etude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ; ➢ Mise en place de l'OPAH RU périmètre centre-ancien - prestation d'animation ; ➢ Mise en place de l'OPAH RU : aide aux travaux de réhabilitation du parc ancien ; ➢ Plan d'actions pour la valorisation de l'OPAH RU (logo, charte, local, signalétique, communication). ➢ Mise en place d'un dispositif d'aide aux travaux de ravalement des façades d'immeubles ; ➢ Mise à disposition d'un coloriste-conseil pour les projets de ravalement de façades d'immeubles. ➢ Restructuration d'un bâtiment tertiaire en 7 logements LLS (4 rue Lalance) ; ➢ Réhabilitation d'un immeuble en 6 logements (8 rue de la Chapelle) ; ➢ Réhabilitation d'un immeuble en 4 logements (63 B Faubourg de Besançon)	La Collectivité s'est engagée dans le dispositif OPAH RU, au côté des partenaires nationaux (Banque des Territoires, Action Logement), de Pays de Montbéliard Agglomération et de l'ANAH le 11 décembre 2020, pour une durée de 5 ans. Depuis sa mise en place, plus de 200 porteurs de projets ont été repérés et renseignés dans le cadre de l'accompagnement réalisé par URBANIS (prestataire d'animation). Néanmoins, seuls 45 ont fait l'objet d'un accompagnement renforcé. Plus de 78% des contacts n'ont pas donné suite ou étaient non éligibles. A ce jour, une dizaine de logements ont bénéficié des aides pour un montant de subventions de 223 488 €. Les objectifs de 240 logements à rénover dans le cadre de la convention sont loin d'être atteints. De nombreux freins sont à l'origine de ces faibles résultats : des plafonds de loyers trop bas, des opérations non équilibrées pour les propriétaires bailleurs, le refus du conventionnement, la concurrence avec Belfort dont les loyers de référence sont plus élevés, une procédure trop lourde et le contexte de crise et d'inflation… Ainsi, le taux de vacance dans le centre-ancien estimé à 26% en 2019 a très peu diminué. Cela reste un objectif fort pour les années à venir. Les autres logements qui ont été réhabilités dans le périmètre du cœur de ville ont bénéficié des aides de droit commun (une vingtaine de logements). L'évolution des aides de l'ANAH pour l'année 2024, les plafonds de loyer réhaussés et le renforcement des aides de PMA devraient permettre une nouvelle dynamique pour les deux dernières années du dispositif. Parallèlement, à la rénovation des logements dans le cadre de l'OPAH, la politique de mise en couleur des façades a été renforcée (campagnes de ravalement exceptionnelles et de droit commun) avec des aides aux travaux bonifiées et la mise à disposition de professionnels qualifiés (conseil couleur). Plus d'une quarantaine de projets ont été concrétisés correspondant à environ 100 K€ d'aides de la Ville et à 50 K€ investis par la collectivité dans l'accompagnement de ces projets. Pour accroître le nombre d'habitants dans un périmètre de 10 mn à pied du centre historique (ORT), des programmes de constructions ou de restructuration privés (accession), ont également été engagés et/ou livrés pendant cette période. Ils répondent aux objectifs de diversification et de renforcement de l'offre résidentielle ; reconversion site de l'ancien Hôpital, programmes immobiliers sur les Bord de l'Allan, ancienne Sous-Préfecture (env. 300 logements). Le développement de ce type d'offre sera poursuivi sur le site des Blancheries (plus de 90 logements projetés).

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2023

Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Maîtres d'ouvrage	Coût (Ttc)	Principaux Cofinanceurs
Renforcer la présence des locomotives de fréquentation (confortement des équipements, accueil d'activités tertiaires et médicales, accueil de nouvelles enseignes…) **Engager une dynamique de clientèle (mettre en place des programmes de conquête de clientèle, et notamment de relation directe avec les clients ; mettre en place de l'évènementiel lors des temps forts commerciaux)**	Ville de Montbéliard, Association des commerçants Signé Montbé, PMA	**504 486 €**	Ville de Montbéliard : 359 271 € (71,22%) PMA : 53 060 € (10,52%) Signé Montbé : 82 203 € (16,29%) Banque des Territoires : 9 502 € (1,88 %) …

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2023

Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Eléments de Bilan : 2018-2023
Programme d'actions réalisé : ➢ Accompagnement à la dynamisation du centre-ville -mission coaching association commerçants et manager ; ➢ Mise en place d'un dispositif "Boutiques Ephémères" ; ➢ Etude du potentiel de développement économique ; ➢ Etude pour la définition d'une stratégie commerciale à l'échelle de l'agglomération ; ➢ Mise en place d'un dispositif d'aide aux commerçants pour la requalification des façades et enseignes commerciales ; ➢ Création d'un fonds de soutien à l'association des commerçants – aide aux projets de dynamisation commerciale & fonctionnement ; ➢ Mise à disposition des commerçants d'un accompagnement désigner pour la requalification des façades commerciales et des enseignes ; ➢ Mise en place d'un système de fidélité Multi commerce - Market Place de Centre-Ville ; Outils réglementaires : ➢ Mise en place du droit de préemption commercial et artisanal ➢ Convention Opération de Revitalisation de Territoire.	Pour faire face à la crise de l'offre commerciale et protéger les commerces du centre-ville, la Ville de Montbéliard a souhaité adapter ses outils réglementaires pour agir en profondeur sur la structure de l'offre : après les dispositions spécifiques intégrées en 2017 dans le PLU et l'instauration d'un droit de préemption renforcé, la mise en place du droit de préemption commercial et artisanal en 2023 vient compléter le dispositif. L'instauration de l'ORT constitue également un nouvel outil d'intervention pour l'aménagement commercial. Parallèlement, PMA a engagé plusieurs études afin de mieux connaître le potentiel de développement économique du cœur de ville et définir une stratégie commerciale à l'échelle de l'agglomération. Le recrutement d'un manager du commerce pour accompagner les porteurs de projet, travailler avec l'association des commerçants autour des projets de dynamisation commerciale, prospecter de nouvelles enseignes, a permis de fédérer les acteurs pour développer une stratégie commune. Un programme de soutien à l'activité commerciale a été établi. Ainsi, un fonds de soutien à l'association des commerçants a été créé pour les aider dans les actions de dynamisation commerciale. Entre 2019 et 2023, plus de 300 K€ ont été investis dans ces projets. L'aspect des façades et devantures joue un rôle majeur dans l'attractivité du commerce de centre-ville, en participant à la production d'un environnement de consommation qualitatif. Dans ce cadre, un fonds pour la requalification des façades commerciales, des enseignes et du mobilier de terrasse a été mis en place et plus de 30 K€ de subventions ont été attribuées aux commerçants. Une quarantaine ont été accompagnés par notre désigner-conseil et soutenus. L'attractivité du centre-ville est dynamisée aussi par la capacité des commerçants à s'adapter aux attentes de la clientèle et à l'évolution des comportements d'achats (valorisation des points de vente, transition numérique, développement de nouveaux services…). La CCI aidée par la Région a développé un programme d'accompagnement des commerçants au numérique. La Banque des Territoires a également soutenu l'association des commerçants à la mise en place de la carte de fidélité multi-commerces et d'une marketplace (vente en ligne). Les politiques de stationnement, d'animations et de communication mises en place par la Ville ont été orientées pour favoriser la dynamisation commerciale. Ce programme d'actions multi-partenarial semble avoir un effet sur la situation du commerce. Entre 2018 et 2023, la vacance commerciale a diminué de façon assez importante passant de 24,7% à 12,79%. Le nombre d'ouvertures a été deux fois supérieur à celui des fermetures avec une moyenne d'une vingtaine annuelle. 130 commerces ont ouvert au cours de ces 6 années contre 63 fermetures. Il est toutefois noté un taux de rotation des nouveaux commerces important et une faible diversité de l'offre. Or, la diversification de l'offre reste un enjeu fort d'attractivité. Ainsi, en complément du droit de préemption commercial, la ville expérimente un dispositif de « boutique éphémère » destiné à accueillir des commerçants désireux de tester une nouvelle activité avant de s'installer définitivement.

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2023

Axe 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions :	Maîtres d'ouvrage	Coût (Ttc)	Principaux Cofinanceurs
Améliorer les entrées de ville & l'accessibilité **Améliorer les liaisons entre le centre-ancien et les secteurs périphériques**	Ville de Montbéliard, Pays de Montbéliard Agglomération	**2 664 495 €**	Ville de Montbéliard : 1 730 028 € (64,93%) PMA : 240 684 € (9,03%) ETAT : 292 077 € (10,96%) Banque des Territoires : 17 850 € (0,67 %) REGION : 209 645 € (7,87%) Département : 104 211 € (3,91%) …

Axe 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions :	Eléments de Bilan : 2018-2023
Programme d'actions réalisé : ➢ Création d'une piste cyclable : Avenue des Alliés ; ➢ Etude de flux & de provenance - My traffic ; ➢ Mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement ;des espaces publics : requalification de l'avenue Wilson ; ➢ Espaces publics : aménagement du parvis de l'Office de Tourisme ; ➢ Reconversion du site du Château - étude d'accessibilité mode doux ; ➢ Etude-faisabilité réaménagement de l'axe FOCH Flamand ; ➢ Requalification du site du Port de plaisance ; ➢ Espaces publics : aménagement du parvis de la GARE	Le poids de la population du centre ancien n'est pas suffisamment important pour faire vivre les commerces. A cette problématique s'ajoute sa configuration, encerclé par un boulevard ; travailler sur l'accessibilité devient donc un enjeu majeur ; enjeu également pour la fréquentation des équipements notamment culturels au premier desquels le musée du Château. L'amélioration de l'accessibilité au site a été l'un des axes importants du projet de reconversion. L'aménagement par PMA du nouveau pôle d'échange "Acropole" situé en face du Château de Montbéliard (2018) et la mise en service du nouveau réseau de bus urbain, constituent un levier d'attractivité majeur à partir duquel les connexions peuvent s'organiser vers le centre-ancien et vers le site du château. C'est aussi un support au développement des mobilités douces. Ainsi, une piste cyclable a été aménagée par PMA avenue des Alliés, les parvis de la Gare et de l'OSTI ont été requalifiés par la Ville et des abris vélos, positionnés sur ces deux espaces. La requalification de l'avenue Wilson (sécurisation des déplacements piétons) puis celle à venir de la rue du Château permettront d'assurer une connexion et des déplacements plus faciles en facilitant notamment les mobilités douces. Si le site de l'Acropole constitue un espace majeur de captation des flux vers le centre ancien, le site du Port de plaisance est également un secteur à enjeu. Chaque année, près de 80 000 personnes le fréquentent (locaux, touristes étrangers, cyclistes (vélo route), plaisanciers) particulièrement demandeurs d'hébergements, de restaurants et autres loisirs. Il était donc indispensable de l'inscrire dans le développement du tourisme et surtout de le relier au centre-ville. En 2018, la Ville a lancé une première phase d'aménagement du port de plaisance avec l'installation d'un espace d'accueil abritant l'Office de Tourisme ainsi qu'un bar/restaurant ouvert d'avril à fin septembre. La seconde phase d'aménagement a été réalisée en 2019 avec le remplacement des pontons et des équipements vétustes.

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2023

Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	Maîtres d'ouvrage	Coût (Ttc)	Principaux Cofinanceurs
Valoriser le patrimoine naturel & historique **Rattacher le château aux circuits urbains, culturels et commerciaux du cœur de ville,** **Mettre en scène le patrimoine depuis l'espace public (Renforcer l'effet vitrine du centre-ville).**	Ville de Montbéliard, EPF	**3 592 225 €**	Ville de Montbéliard : 2 260 291 € (62,92%) ETAT : 114 692 € (3,19%) Banque des Territoires : 52 900 € (1,47 %) REGION : 162 225 € (4,52%) Département : 18 180 € (0,51%) …

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2023

Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	Eléments de Bilan : 2018-2023
Programme d'actions réalisé : ➢ Etude diagnostic & règlement pour la mise en place du PVAP – SPR ; ➢ Etude pour la mise en place d'un schéma directeur des espaces publics du centre-ville ; ➢ Etude pour la mise en place d'un plan lumière patrimonial (schéma directeur) ; ➢ Elaboration de plans de polychromie de rues - Site Patrimonial Remarquable ; ➢ Elaboration d'une charte qualité - commerces – SPR ; ➢ "Mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement des espaces publics : requalification des espaces publics Cour de l'ancien hôpital ; ➢ Mise en place d'un nouveau mobiliser urbain : bacs à fleurs, bancs connectés & bornes ; ➢ Mise en place d'un plan arbres - lutte contre les îlots de chaleur ; ➢ Création d'une promenade le long de l'Allan - phase 1 : acquisitions foncières ; ➢ Acquisitions foncières en vue de mettre en œuvre le projet de dynamisation du Cœur de Ville (espaces publics, commerce, habitat) ; ➢ Mise en œuvre du plan lumière Patrimonial Tranche 1 - travaux de mise en lumière du Château - de l'OTSI, du bâtiment de la Gare & pointe du Lion	Montbéliard a choisi de s'appuyer sur ses atouts identitaires que constituent ses différents patrimoines (historiques et naturels) et d'en faire de véritables leviers d'attractivité. A travers la valorisation du patrimoine se sont les qualités urbaines du centre-ville qui sont recherchées (effet levier). Au-delà de la mise en valeur de son patrimoine architectural remarquable et notamment de son site du Château, il s'agit aussi à travers la dynamisation du cœur de ville, de mettre en valeur et de requalifier le patrimoine ordinaire, le patrimoine du quotidien càd le patrimoine habité (logements, commerces) et les espaces publics. Ainsi, la mise en valeur des immeubles passe par la requalification de leurs façades. Des campagnes de ravalement classiques ou exceptionnelles ont été engagées et des plans de polychromie de rues établis. La mise en place d'une charte qualité pour les enseignes et les façades commerciales permet aussi de valoriser le patrimoine et d'assurer une certaine cohérence visuelle. L'aménagement des espaces publics doit permettre au cœur de ville de regagner en qualité en mettant en valeur le patrimoine urbain et en redonnant plus de place à la « nature ». Un schéma directeur d'aménagement des espaces publics a été établi comme cadre de référence assorti d'un guide qualité. Ce schéma directeur va permettre d'accompagner tous les aménagements qui interviendront sur le coeur de ville dans des temporalités différentes. Par ce schéma d'ensemble, il s'agit aussi de reconnecter les circuits patrimoniaux du cœur de ville, aux circuits commerciaux. Un plan lumière patrimoine a également été élaboré sur l'ensemble du cœur de ville, qui concerne la mise en lumière d'une 15aine de bâtiments exceptionnels et naturels, il s'agit de mettre en scène de façon différente ce patrimoine et de souligner les qualités architecturales des façades. Les premières réalisations sont celles du Château, de la Gare, du bâtiment de l'OTSI et du bâtiment de la pointe du Lion.

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2023

Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	Eléments de Bilan : 2018-2023
Programme d'actions réalisé : ➢ Etudes de diagnostic-évaluation du logis des Gentilshommes (patrimoine bâti) - Site du Château ; ➢ Etudes préalables & études pré-opérationnelles de reconversion du site du Château ; ➢ Études-supports liées au site du château (étude historique, structurelle...) ; ➢ Reconversion du site du château - Restauration des menuiseries extérieures et de la terrasse en éperon du circuit historique (honoraires de MOe 2023) ; ➢ Reconversion du site du château - Rénovation/modernisation du circuit historique (honoraires de MOe 2023) ; ➢ Restauration de la porterie du Château & du blason ; ➢ Archéologie préventive (frais piquetage des réseaux et redevances d'archéologie préventive suite aux diagnostics centre ancien (Place Saint-Martin, Rue des Tours et esplanade du château) ; ➢ Etude archéologique pour la Muraille du Château ; ➢ Reconversion du site du château - Restauration de la muraille sud (honoraires de MOe 2021-2023) ; ➢ Etude de définition du potentiel du LOGIS des GENTILSHOMMES tourisme	La qualité urbaine passe aussi par le renforcement de la présence végétale dans l'espace public. Un programme pluri annuel de plantations d'arbres (plan arbres) a été engagé. L'ouverture du centre-ville vers la nature et vers L'Allan est également l'un des objectifs de la politique d'acquisition foncière menée par la Ville depuis plusieurs années. Au-delà des enjeux de développement durable (lutte contre les îlots de chaleur) et d'amélioration du cadre de vie des habitants, la valorisation du patrimoine naturel contribue aussi à l'attractivité touristique (le tourisme vert). C'est pourquoi, une attention particulière est portée au site du Port de plaisance. Le patrimoine bâti qu'il soit exceptionnel ou ordinaire est réglementé par le Site Patrimonial Remarquable destiné à préserver son intégrité. Cette réglementation via le PVAP qui a été approuvé en 2022, doit offrir suffisamment de souplesse pour permettre l'adaptation des bâtiments aux standards de confort actuels et aux enjeux environnementaux. Concilier la préservation du patrimoine avec les enjeux de modernisation et de développement durable reste un enjeu à viser collectivement. La reconversion du site du Château constitue enfin, la pierre angulaire de la dynamisation du cœur de ville : - en mettant en valeur d'une part ce patrimoine exceptionnel (réalisation des études archéologiques, restauration de la porterie, engagement des études pour la restauration de la muraille, les menuiseries…) ; - en renouvelant les fonctions installées dans les divers bâtiments du site tout en conservant une vocation culturelle et touristique (engagement des études préalables, études de maîtrises d'œuvre pour la mise en place d'un parcours historique immersif et l'ouverture de nouveaux espaces aux publics, étude pour la définition du potentiel du Logis des Gentilshommes…) et, - en redonnant à ce site un rôle plus actif dans la vie urbaine du centre-ville et en le reconnectant aux circuits commerciaux et patrimoniaux du cœur de ville. Toutes les études préalables pour construire le projet de reconversion du site ont été menées dans la première partie du programme Action Cœur de Ville. L'engagement de la phase 2 correspond à la mise en œuvre opérationnelle de ce projet.

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2023

Axe 5 : Fournir l'accès aux équipements et services publics	Maîtres d'ouvrage	Coût (Ttc)	Principaux Cofinanceurs
Proposer de nouveaux services vecteurs d'attractivité et générateurs de flux Adapter les équipements aux besoins des usagers & Permettre leur accès au plus grand nombre	Ville de Montbéliard, Pays de Montbéliard Agglomération, **SEDIA**	**19 118 347 €**	Ville de Montbéliard : 4 397 577 € (23%) PMA : 7 860 000 € (41,11 %) ETAT : 330 410 € (1,73%) REGION : 2 000 000 € (10,46%) Département : 2 000 000 € (10,46%) …

Axe 5 : Fournir l'accès aux équipements et services publics	Eléments de Bilan : 2018-2023
➢ Réalisation d'une étude pour la modernisation de la médiathèque ; ➢ Modernisation du cinéma de centre-ville : étude-diagnostic ; ➢ Travaux de modernisation de la médiathèque : phase 1 ; ➢ Construction d'un nouveau conservatoire de musique aux Blancheries ; ➢ Création d'un centre culturel de cœur de ville Simone VEIL phase 1 (ferme Bosquette) ; ➢ Création d'un centre culturel de cœur de ville Simone VEIL phase 2 - Etude de maitrise d'œuvre - réhabilitation maison Hirsch.	Les équipements et les services constituent un élément majeur d'attractivité et sont générateurs de flux. Il est primordial pour un cœur de ville de conserver le maximum de services et d'équipements car ceux-ci contribuent aussi à renforcer les fonctions de centralité. Le sujet de l'accès de ces services au plus grand nombre est essentiel et c'est dans cette optique que des études ont été menées pour moderniser la médiathèque de Montbéliard. Une première tranche de travaux concernant la modernisation des équipements informatiques mis à disposition du public a été réalisée en 2019 avec un nouveau service de prêt de livres numériques. Les horaires d'accueil ont également été revus pour s'adapter aux besoins des publics (3h d'accueil supplémentaires). Cet équipement qui comptabilise 3674 inscrits actifs dont 47% hors Montbéliard, a accueilli en 2023, 79000 entrées. Le projet du nouveau conservatoire porté par PMA, s'inscrit aussi dans cet objectif. Son déménagement en septembre 2023, du Logis des Gentilshommes (locaux vieillissants) sur le site du château de Montbéliard, dans un nouveau bâtiment moderne de plus de 6000 m² sur le site des Blancheries lui donne une nouvelle visibilité. Ce pôle ressource au service de tous les habitants, accueille 85 enseignants et forme chaque année plus de 1500 élèves. C'est un atout précieux pour l'attractivité du centre-ville. La requalification de l'avenue Wilson en 2023 par la ville permet de faciliter son accessibilité et de le connecter au centre-ancien. Pour proposer de nouveaux services accessibles à tous, la Ville de Montbéliard a ouvert en 2019 le centre culturel Simone Veil dans les locaux de la ferme Bosquette. Ce nouvel équipement propose depuis 4 ans, des activités culturelles et de loisir, non seulement à destination des habitants du centre-ville, mais également des salariés non-résidents issus de toute l'agglomération. Depuis 2019, il a accueilli 3714 usagers avec une moyenne de plus de 700 inscriptions à l'année. Cet équipement sera transféré en septembre 2024, dans la maison Hirsch située place Velotte en cours de restauration. Ces équipements à rayonnement intercommunal sont d'importants vecteurs d'attractivité pour le centre-ville de Montbéliard.

PROJET DE DYNAMISATION DU COEUR DE VILLE DE MONTBELIARD - PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE -
BILAN FINANCIER 2018-2023

Action / Projet	Maître d'ouvrage	Coût (HT)	Coût (Ttc)	Ville de Montbéliard	PMA	ETAT *FNADT + France Relance+ LLS*	Etat DRAC	Banque des Territoires (subv. + prêts)	Action Logt (subv. + prêts)	ANAH	REGION	Dépt.	Autres (CAEM/ EPF / Néolia …)
Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'Habitat en centre-ville													
Etude pré-opérationnelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	Ville de Montbéliard	54 220 €	65 064 €	37 954 €						27 110 €			
Mise en place de l'OPAH RU périmètre centre-ancien - prestation d'animation	Ville de Montbéliard	408 070 €	489 684 €	306 987 €				63 507 €		119 190 €			
Mise en place de l'OPAH RU : aide aux travaux de réhabilitation du parc ancien	Ville de Montbéliard	223 488 €	223 488 €	23 934 €	24 238 €				86 000 €	88 816 €		500 €	
Mise en place d'un dispositif d'aide aux travaux de ravalement des façades d'immeubles	Ville de Montbéliard	82 533 €	99 039 €	99 039 €									
Plan d'actions pour la valorisation de l'OPAH RU (local, signalétique, communication …)	Ville de Montbéliard	25 895 €	*25 895 €*	*25 895 €*									
Mise à disposition d'un coloriste-conseil pour les projets de ravalement de façades d'immeubles	Ville de Montbéliard	44 995 €	49 494 €	49 494 €									
Restructuration d'un bâtiment tertiaire en 7 logements LLS (4 rue Lalance)	NEOLIA	650 146 €	780 175 €		39 000 €	12 196 €		161 735 €	304 000 €				263 244 €
Réhabilitation d'un immeuble en 6 logements (8 rue de la Chapelle)	ARIAL	350 000 €	367 970 €	2 167 €	36 759 €				167 159 €	93 190 €			68 695 €
Réhabilitation d'un immeuble en 4 logements (63 B Faubourg de Besançon)	SCI ARLERIC	557 468 €	674 653 €		26 807 €				290 670 €	102 067 €			255 109 €
Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré													
Accompagnement à la dynamisation du centre-ville -mission coatching association commerçants et manager	Ville de Montbéliard	5 400 €	6 480 €	6 480 €									
Mise en place d'un dispositif "Boutiques Ephémères"	Ville de Montbéliard	4 300 €	4 300 €	3 850 €									450 €
Etude du potentiel de développement économique	PMA	19 675 €	23 610 €		23 610 €								
Etude pour la définition d'une stratégie commerciale à l'échelle de l'agglomération	PMA	25 000 €	29 450 €		29 450 €								
Mise en place d'un dispositif d'aide aux commerçants pour la requalification des façades et enseignes commerciales	Ville de Montbéliard	32 239 €	32 239 €	32 239 €									
Création d'un fonds de soutien à l'association des commerçants – aide aux projets de dynamisation commerciale & fonctionnement	Ville de Montbéliard	342 493 €	342 493 €	260 290 €									82 203 €
Mise à disposition des commerçants d'un accompagnement désigner pour la requalification des façades commerciales et des enseignes	Ville de Montbéliard	24 410 €	29 292 €	29 292 €									
Mise en place d'un système de fidélité Multi commerce - Market Place de Centre-Ville	CAEM	36 622 €	36 622 €	27 120 €				9 502 €					

PROJET DE DYNAMISATION DU COEUR DE VILLE DE MONTBELIARD - PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE -
BILAN FINANCIER 2018-2023

Action / Projet	Maître d'ouvrage	Coût (HT)	Coût (Ttc)	Ville de Montbéliard	PMA	ETAT FNADT + FR +LLS	Etat DRAC	Banque des Territoires (subv. + prêts)	Action Logt (subv. + prêts)	ANAH	REGION	Dépt.	Autres (CAEM/ EPF / Néolia …)
Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions													
Création d'une piste cyclable : Avenue des Alliès	PMA	417 306 €	500 767 €		240 684 €	168 000 €					42 083 €	50 000 €	
Etude de flux & de provenance - My traffic	Ville de Montbéliard	16 500 €	19 800 €	9 900 €				9 900 €					
Mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement des espaces publics : requalification de l'avenue Wilson	Ville de Montbéliard	260 868 €	313 041 €	234 781 €							78 260 €		
Espaces publics : aménagement du parvis de l'Office de Tourisme	Ville de Montbéliard	266 763 €	320 116 €	295 905 €								24 211 €	
Reconversion du site du Château - étude d'accessibilité mode doux	Ville de Montbéliard	27 638 €	33 165 €	33 165 €									
Etude-faisbabilité réaménagement de l'axe FOCH Flamand	Ville de Montbéliard	15 900 €	19 080 €	11 130 €				7 950 €					
Requalification du site du Port de plaisance : rénovation des pontons	Ville de Montbéliard	458 570 €	550 284 €	236 905 €		124 077 €					89 302 €	30 000 €	70 000 €
Espaces publics : aménagement du parvis de la GARE	Ville de Montbéliard	756 868 €	908 242 €	908 242 €									
Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine													
Etude diagnostic & règlement pour la mise en place du PVAP - SPR	Ville de Montbéliard	50 230 €	60 276 €	31 109 €			29 167 €						
Etude pour la mise en place d'un schéma directeur des espaces publics du centre-ville	Ville de Montbéliard	55 800 €	66 960 €	39 060 €				27 900 €					
Etude pour la mise en place d'un plan lumière patrimonial (schéma directeur)	Ville de Montbéliard	17 350 €	20 820 €	20 820 €									
Elaboration de plans de polychromie de rues - Site Patrimonial Remarquable	Ville de Montbéliard	7 140 €	8 568 €	8 568 €									
Elaboration d'une charte qualité - commerces - SPR	Ville de Montbéliard	7 600 €	9 120 €	9 120 €									
Mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement des espaces publics : requalification des espaces publics Cour de l'ancien hôpital	Ville de Montbéliard	24 856 €	29 827 €	29 827 €									
Mise en place d'un nouveau mobiliser urbain : *bacs à fleurs*	Ville de Montbéliard	150 408 €	180 490 €	180 490 €									
Mise en place d'un nouveau mobiliser urbain : *bancs connectés & bornes*	Ville de Montbéliard	373 528 €	448 233 €	448 233 €									
Mise en place d'un plan arbres - lutte contre les îlots de chaleur	Ville de Montbéliard	105 735 €	116 308 €	116 308 €									
Création d'une promenade le long de l'Allan - phase 1 : acquisitions foncières	Ville de Montbéliard	25 283 €	25 283 €	25 283 €									
Acquisitions foncières en vue de mettre en œuvre le projet de dynamisation du Cœur de Ville (espaces publics, commerce, habitat)	EPF	945 000 €	945 000 €										945 000 €

PROJET DE DYNAMISATION DU COEUR DE VILLE DE MONTBELIARD - PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE - BILAN FINANCIER 2018-2023

Action / Projet	Maître d'ouvrage	Coût (HT)	Coût (Ttc)	Ville de Montbéliard	PMA	Etat FNADT	Etat DRAC	Banque des Territoires (subv. + prêts)	Action Logt (subv. + prêts)	ANAH	REGION	Dépt.	Autres (CAEM/ EPF / Néolia …)
Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine													
Mise en œuvre du plan lumière patrimonial Tranche 1 - travaux de mise en lumière du Château - de l'OTSI, du bâtiment de la Gare & pointe du Lion	Ville de Montbéliard	378 077 €	453 692 €	398 748 €		38 000 €						16 944 €	
Etudes de diagnostic-évaluation du logis des Gentilshommes (patrimoine bâti) - Site du Château	Ville de Montbéliard	56 970 €	68 364 €	41 054 €			27 310 €						
Reconversion du site du château - Restauration des menuiseries extérieures et de la terrasse en éperon du circuit historique (honoraires de MOe 2023)	Ville de Montbéliard	14 122 €	16 946 €	9 885 €							5 649 €		1 412 €
Reconversion du site du château - Etude prélable de reconversion du site du Château	Ville de Montbéliard	46 280 €	55 536 €	33 785 €			15 272 €				6 479 €		
Site du château - Etudes pré-opérationnelles de reconversion du site du Château (convention Ville/Territoire 25)	Ville de Montbéliard	194 000 €	232 800 €	232 800 €									
Reconversion du site du château - Études-supports liées au site du château (étude historique, structurelle...)	Ville de Montbéliard /	217 500 €	217 500 €	217 500 €									
Reconversion du site du château - Rénovation/modernisation du circuit historique (honoraires de MOe 2023)	Ville de Montbéliard /	375 244 €	450 293 €	262 671 €							150 098 €		37 524 €
Restauration de la porterie du Château & du blason	Ville de Montbéliard	24 642 €	29 570 €	29 570 €									
Archéologie préventive (frais piquetage des réseaux et redevances d'archéologie préventive suite aux diagnostics centre ancien (Place Saint-Martin, Rue des Tours	Ville de Montbéliard	21 702 €	21 702 €	21 702 €									
Etude archéologique pour la Muraille du Château	Ville de Montbéliard	79 256 €	95 107 €	95 107 €									
Reconversion du site du château - Restauration de la muraille sud (honoraires de MOe 2021-2023)	Ville de Montbéliard	12 358 €	14 830 €	8 651 €			4 943 €					1 236 €	
Etude de définition du potentiel du LOGIS des GENTILSHOMMES tourisme	ATOUT France	20 833 €	25 000 €					25 000 €					
Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements & services publics													
Réalisation d'une étude pour la modernisation de la médiathèque	Ville de Montbéliard	24 692 €	29 630 €	29 630 €									
Modernisation du cinéma de centre-ville : étude-diagnostic	SEDIA	25 300 €	30 360 €										30 360 €
Travaux de modernisation de la médiathèque : phase 1	Ville de Montbéliard	208 814 €	250 577 €	148 972 €		101 605 €							
Construction d'un nouveau conservatoire de musique aux Blancheries	PMA	15 300 000 €	18 360 000 €	4 000 000 €	7 860 000 €						2 000 000 €	2 000 000 €	2 500 000 €
Création d'un centre culturel de cœur de ville Simone VEIL phase 1 (ferme Bosquette)	Ville de Montbéliard	191 650 €	229 980 €	188 580 €		41 400 €							
Création d'un centre culturel de cœur de ville Simone VEIL phase 2 - Etude de maitrise d'œuvre - réhabilitation maison Hirsch*	Ville de Montbéliard	181 500 €	217 800 €	30 395 €		187 405 €							

** la réhabilitation de la maison Hirsch sera achevée mi 2024, en dépense au 31 12 2023, seule la MOE a été valorisée & en recette, l'avance de l'Etat (FNADT) versée en 2023 sur la base de l'estimatif des dépenses (30% subvention notifiée)*

PROJET DE DYNAMISATION DU COEUR DE VILLE DE MONTBELIARD - PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE - BILAN FINANCIER 2018-2023

Action / Projet	Maître d'ouvrage	Coût (HT)	Coût (Ttc)	Ville de Montbéliard	PMA	Etat FNADT + FR	Etat DRAC	Banque des Territoires (subv. + prêts)	Action Logt (subv. + prêts)	ANAH	REGION	Dépt.	Autres (CAEM/ EPF / Néolia …)
Ingénierie													
AMO ACV - Agence d'Urbanisme et de Développement	Ville de Montbéliard	42 075 €	50 490 €	25 245 €				25 245 €					
Recrutement d'un chef de projet Habitat	Ville de Montbéliard	198 114 €	198 114 €	96 403 €						101 711 €			
Recrutement d'un manager du commerce du centre ville	Ville de Montbéliard	200 871 €	200 871 €	200 871 €									
Programme Action Cœur de Ville		**Coût (HT)**	**Coût (Ttc)**	**Ville de Montbéliard**	**PMA**	**ETAT FNADT + France Relance + LLS***	**Etat DRAC**	**Banque des Territoires (subv. + prêts)**	**Action Logt (subv. + prêts)**	**ANAH**	**REGION**	**Dépt.**	**Autres (CAEM/ EPF / Néolia …)**
BILAN FINANCIER 2018-2023		**24 684 296 €**	**29 104 490 €**	**9 615 156 €**	**8 280 548 €**	**672 683 €**	**76 692 €**	**330 739 €**	**847 829 €**	**532 084 €**	**2 371 871 €**	**2 122 891 €**	**4 253 998 €**
				33,04%	**28,45%**	**2,31%**	**0,26%**	**1,14%**	**2,91%**	**1,83%**	**8,15%**	**7,29%**	**14,62%**

* 447 280 €

1 119 963 €

** solde FNADT à percevoir en 2024 Maison Hirsch*

Annexe 2 : Liste et détails des fiches-action qui composent le plan d'action

Nom de l'action	**ACTION N°1 : OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT – RENOUVELLEMENT URBAIN**
Axe de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Actions liées	Toutes les actions liées à l'habitat, aux espaces publics, au patrimoine… Chef de projet Habitat & OPAH RU
Description générale	La convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été signée le 11 décembre 2020 par la Ville de Montbéliard, Pays de Montbéliard Agglomération, L'Anah, L'Etat, La Banque des territoires et Action Logement pour une durée de 5 ans sur le périmètre du centre historique dont le nombre de logements a été estimé à environ 1760 logements. Les objectifs fixés dans la convention s'élèvent à 240 logements réhabilités en 5 ans dont : ❏ 38 logements de propriétaires occupants ❏ 75 logements de propriétaires bailleurs ❏ 127 logements en copropriétés (travaux sur les communs) Et à 25 logements en copropriétés à accompagner sur l'aide à la gestion.
Objectifs	Enjeu 1 : la lutte contre la vacance et la production d'une offre de logements locatifs de qualité et d'une offre résidentielle diversifiée dans le centre-ville Enjeu 2 : la réintroduction du loyer intermédiaire pour inciter au conventionnement ANAH Enjeu 3 : l'amélioration du parc de copropriétés : accompagnement à la gestion et aux travaux Enjeu 4 : la lutte contre l'habitat indigne et dégradé Enjeu 5 : la lutte contre la précarité énergétique Enjeu 6 : la préservation du patrimoine, la valorisation du cadre de vie pour renforcer l'attractivité du centre-ville
Intervenants	*Collectivité pilote : **Ville de Montbéliard***
Budget global	Le montant total du marché de suivi-animation est de 590 970 € HT (709 164€ TTC) pour la tranche ferme (part fixe) et 172 960 € HT (207 552€ TTC) pour les trois tranches optionnelles.
Modalités de financement	Animation-suivi : Anah / Ville / Banque des territoires Aides aux travaux : Anah / Ville / Action Logement / PMA / Département
Indicateurs de résultat	- Nombre de logements réhabilités - Diminution de la vacance - Augmentation de la démographie dans le centre-ancien

Contenu de l'action :

Opérations		Calendrier		Budget	
Référence **Nom**	**Description**	**Début**	**Fin**	**Coûts estimatifs (€TTC)**	**Financements potentiels (€HT)**
OPAH RU	Poursuite de l'OPAH RU sur le périmètre du centre ancien : suivi-animation	Décembre 2020	Décembre 2025	**916 716**	**Total : 25%** Anah (50%) Banque des territoires (25%)

Nom de l'action	**ACTION N°2 : MISE EN PLACE D'UNE EQUIPE PROJET POUR LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DE L'OPAH RU & DU PROGRAMME ACV2**
Axe de rattachement	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Actions liées	OPAH RU & actions liées à l'Habitat ACV2 & programme d'actions autour de la reconversion du Site du Château Manager centre-ville & commerce
Description générale	Pour piloter les dispositifs mis en place, la Ville de Montbéliard a constitué une équipe projet autour : - d'un chef de projet Habitat qui coordonne l'OPAH RU & les actions liées ; - d'un chef de projet ACV2 qui coordonne toutes les actions liées à la reconversion du site du Château - d'un manager commerce qui coordonne toutes les actions de dynamisation commerciale Organisation des comités techniques et de pilotage, coordination des actions, coordination des acteurs et partenaires, aide à la décision des élus, sollicitation des financements, bilan des actions…
Objectifs	- Faciliter et coordonner la mise en œuvre du projet de dynamisation du cœur de ville de Montbéliard - Organiser le partenariat autour du programme ACV2 - Assurer le suivi des financements
Intervenants	*Collectivité pilote : **Ville de Montbéliard***
Budget global	429 528 €
Modalités de financement	ANAH (50% poste chef de projet OPAH RU)
Indicateurs d'avancement	Mise en œuvre des projets – engagement de leur phase opérationnelle
Indicateurs de résultat	- Livraison des projets - Réalisation et bilan des actions - Obtention des subventions - Mise en place des instances de suivi

Contenu de l'action :

Opérations		Calendrier		Budget	
Référence **Nom**	**Description**	**Début**	**Fin**	**Coûts estimatifs (€TTC)**	**Financements potentiels (€HT)**
Constitution d'une équipe projet	Chef de projet OPAH RU Chef de projet ACV2 Château Manager commerce	2024	2026	429 528	ANAH 71 508

Nom de l'action	**ACTION N° 3 :** MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS **RECONVERSION DU SITE DU CHATEAU - REQUALIFICATION DE LA RUE DU CHÂTEAU – PARTIE MONTANTE (EST)**
Axes de rattachement	Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Actions liées	Toutes les actions liées au projet de reconversion du site du château
Description générale	Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement des espaces publics du cœur de ville, la rue du Château constitue un secteur stratégique ; espace tampon entre le secteur des commerces, le pôle multimodal et le château. Sa requalification vise à améliorer l'accessibilité au site du château et à créer des connexions entre les circuits commerciaux et culturels de la ville … dans une démarche de développement durable (réduction des stationnements, augmentation des surfaces perméables, développement des modes doux …) Desservant l'unique accès au site du château, la rue actuelle n'est pas pensée pour faciliter la circulation des modes doux, bien qu'elle constitue la seule connexion entre le site et la gare ferroviaire, la gare routière, les principaux parkings du centre-ville et la rue piétonne. Le projet consiste à transformer radicalement cette rue en un véritable espace public, de manière à ce qu'elle soit accueillante et intuitive pour les piétons et les cycles : - Suppression du stationnement côté square Vittini, afin de créer un large trottoir modes doux en lien avec ce square ; - Création d'un espace vert linéaire séparant le trottoir modes doux de la chaussée ; - Ouverture du square Vittini sur le futur trottoir mode doux ; - Reprise de l'escalier liant la rue du bourg Vauthier à la rue du château ; - Remplacement du stationnement en enrobé, situé au pied de la muraille, par un matériau perméable ; - Rétrécissement de la largeur de chaussée à 3m50.
Objectifs	- Faciliter l'accès au site du château depuis les principaux points d'accès du centre-ville (gare SNCF, gare ferroviaire, parkings et commerces du centre-ville) - Augmenter la fréquentation du site du château (musée, évènements organisés sur l'esplanade, etc.) - Favoriser la fréquentation du square Vittini (un des seuls espaces verts ombragés du centre-ville), en facilitant son accessibilité et par l'aménagement d'un environnement apaisé. - Reconnecter les circuits culturels avec les circuits commerciaux du centre-ville
Intervenants	*Collectivité pilote :* ***Ville de Montbéliard***

Budget global prévisionnel	500 000 € HT
Modalités de financement	Travaux : Région BFC / Département du Doubs / Pays de Montbéliard Agglomération (fonds de concours) / Ville / Banque des territoires (prêt long terme)*
Indicateurs de résultat	- Fréquentation du site du château - Fréquentation du square Vittini

Contenu de l'action :

Opérations		**Calendrier**		**Budget**	
Référence **Nom**	**Description**	**Début**	**Fin**	**Coûts estimatifs (€TTC)**	**Financements potentiels (€HT)**
Reconversion du site du château - Requalification de la rue du château – partie montante (est)	Réaménagement complet de la rue pour créer un véritable espace public, prenant en compte les enjeux environnementaux et donnant plus de place aux piétons et aux cycles.	Mai 2024	Octobre 2024	**600 000**	**Total : 200 000** Région BFC : 150 000 Département du Doubs : 50 000 PMA fond de concours Banque des territoires*

** Les crédits d'ingénieries et les prêts de la Caisse des Dépôts sont soumis à la validation de ses comités internes.*

Nom de l'action	**ACTION N°4 : RECONVERSION DU SITE DU CHATEAU - REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE DU SITE DU CHÂTEAU ET DE LA PARTIE DESCENDANTE DE LA RUE DU CHÂTEAU (OUEST)**
Axe de rattachement	Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Actions liées	Toutes les actions liées au projet de reconversion du site du château
Description générale	Le projet consiste à marquer / identifier l'entrée du site du château (espace classé aux Monuments Historiques) et à compléter l'aménagement initié dans la partie « est » de la rue du château : - Transformer l'accès au site du château, assez confidentiel, en un véritable repère - Remplacement du stationnement en enrobé, situé au pied de la muraille, par un matériau perméable. - Suppression d'une partie du stationnement longitudinal pour procéder à un élargissement des trottoirs - Rétrécissement de la largeur de chaussée à 3m50.
Objectifs	- Faciliter l'accès au site du château depuis les principaux points d'accès du centre-ville - Compléter l'apaisement de la rue du château et améliorer la circulation mode doux - Rendre l'entrée du site du château bien identifiable - Augmenter la fréquentation du site (musée, évènements organisés sur l'esplanade, etc.)
Intervenants	*Collectivité pilote :* ***Ville de Montbéliard***
	MOe (sur le périmètre de l'entrée du site) : Desmont-Tricot – Architecte du Patrimoine Conseil et suivi scientifique : DRAC (Conservation Régionale des Monuments Historiques)
Budget global	535 000 €HT
Modalités de financement	Études et travaux : Région BFC / DRAC / Département du Doubs / Pays de Montbéliard Agglomération (fonds de concours) / Ville / Banque des territoires (prêt long terme)*
Indicateurs d'avancement	Sans objet
Indicateurs de résultat	Fréquentation du site du château

Contenu de l'action :

Opérations	Description	Calendrier		Budget	
Référence **Nom**		**Début**	**Fin**	**Coûts estimatifs (€TTC)**	**Financements potentiels (€HT)**
Reconversion du site du château - Requalification de l'entrée du site du château et de la partie descendante de la rue du château (ouest)	Requalification complète de la rue du Château partie descendante en continuité des aménagements réalisés sur la partie montante & identification de l'accès au Site du Château par l'espace public. Réduction et reprise des stationnements avec des matériaux perméables, élargissement et requalification des trottoirs & rétrécissement de la largeur de chaussée.	Janvier 2025 (études de MOe concernant l'entrée du site : janvier 2024)	Juin 2025	**642 000**	**Total :** 246 500 Région BFC : 93 000 DRAC : 100 000 Département du Doubs : 53 500 PMA fonds de concours Banque des territoires*

** Les crédits d'ingénieries et les prêts de la Caisse des Dépôts sont soumis à la validation de ses comités internes.*

Nom de l'action	**ACTION N°5 : PRESERVATION DU PATRIMOINE / RESTAURATION DES MENUISERIES DU CIRCUIT HISTORIQUE DU MUSÉE ET DE LA TERRASSE EN ÉPERON**
Axe de rattachement	Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Actions liées	Toutes les actions liées au projet de reconversion du site du château
Description générale	Véritables éléments architecturaux, les menuiseries sont considérées comme des éléments secondaires du bâtiment alors qu'elles jouent un rôle essentiel dans la composition des façades. La restauration des menuiseries (fenêtres et portes) participe de la préservation de l'identité d'un bâti. En février 2023, un diagnostic patrimonial réalisé par un architecte du patrimoine a fait état de dysfonctionnements de l'étanchéité des menuiseries extérieures des salles situées dans le périmètre du circuit historique, ainsi que celle de la terrasse en éperon. Ce diagnostic et l'étude de maitrise d'œuvre missionnée par la suite ont conclu que ces dysfonctionnements pouvaient être résorbés par la restauration de ces menuiseries (conclusions approuvées par la DRAC). Concernant la terrasse en éperon : son étanchéité sera entièrement rénovée et un nouveau dallage, plus cohérent avec le bâtiment, sera mis en place.
Objectifs	- Valoriser et restaurer le patrimoine bâti (classé aux Monuments Historiques) - Préserver le patrimoine et les savoir-faire
Intervenants	*Collectivité pilote :* ***Ville de Montbéliard***
	Conseil et suivi scientifique : DRAC (Conservation Régionale des Monuments Historiques)
Budget global	380 000 € HT
Modalités de financement	Études et travaux : Région BFC / Département du Doubs / Pays de Montbéliard Agglomération (fonds de concours) / Ville Travaux : DRAC
Indicateurs d'avancement	Avis DRAC au fur et à mesure de l'avancement des travaux

Indicateurs de résultat	Avis DRAC suite à la réception des travaux

Contenu de l'action :

Opérations	**Description**	**Calendrier**		**Budget**	
Référence **Nom**		**Début**	**Fin**	**Coûts estimatifs (€TTC)**	**Financements potentiels (€HT)**
Restauration des menuiseries du circuit historique du musée et de la terrasse en éperon	Restauration par des professionnels qualifiés et encadrés par un architecte du patrimoine de 81 fenêtres et 7 portes	Février 2024 (études de MOe : mai 2023)	Septembre 2024	**450 000**	**Total : 287 500** Région BFC : 119 500 DRAC : 130 000 Département du Doubs : 38 000 PMA (Fonds de concours)

Nom de l'action	**ACTION N°6 : RECONVERSION DU SITE DU CHATEAU – AMÉNAGEMENT PROVISOIRE DE L'ESPLANADE**
Axe de rattachement	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
Actions liées	Toutes les actions liées au projet de reconversion du site du château
Description générale	L'aménagement de l'esplanade du château est prévu à l'horizon 2030 (il sera précédé de fouilles archéologiques), en amont, afin d'accompagner l'ouverture du parcours immersif et de tester de nouveaux usages (évènementiel, parc urbain), un aménagement temporaire est envisagé. Ainsi, pour rendre l'esplanade aux visiteurs, la Ville a décidé de procéder à une opération d'urbanisme transitoire permettant un usage évènementiel et de parc urbain. Pour se faire, la portion actuellement à usage de parking sera en partie perméabilisée, plantée (gazon, fleurissement, etc.) et fera l'objet de décorations ou d'expositions du Musée, hors les murs. L'installation de mobilier urbain (bancs, tables, etc.) est également prévue. Comme chaque été depuis 2021, l'esplanade sera pourvue de diverses scènes (pour l'organisation d'évènements divers et variés) et d'un espace restauration, permettant de diversifier les usages proposés sur le site du château.
Objectifs	- Développer le potentiel touristique du site du château et de Montbéliard - Proposer un espace de détente et événementiel aux visiteurs
Intervenants	*Collectivité pilote : **Ville de Montbéliard***
Budget global	58 300 €HT
Modalités de financement	Ville Pays de Montbéliard Agglomération (fonds de concours)
Indicateurs d'avancement	Sans objet
Indicateurs de résultat	Fréquentation du site du château

Contenu de l'action :

Opérations		Calendrier		Budget	
Référence **Nom**	**Description**	**Début**	**Fin**	**Coûts estimatifs (€TTC)**	**Financements potentiels (€HT)**
Reconversion du site du château – Aménagement provisoire de l'esplanade	Aménagements paysagers, mise en place de décors, de mobilier urbain, expositions…	Janvier 2024	Avril 2024	**70 000**	PMA fonds de concours

Nom de l'action	**ACTION N°7 : RECONVERSION DU SITE DU CHÂTEAU - RESTAURATION DE LA MURAILLE SUD**
Axe de rattachement	Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Actions liées	Toutes les actions liées au projet de reconversion du site du château
Description générale	L'étude de maîtrise d'œuvre de restauration de la muraille sud (séquences K, L et M), commencée en 2022, fait suite à un diagnostic historique et patrimonial réalisé en 2017. Cette étude (actuellement en phase PRO) est jalonnée de comités scientifiques dont le rôle est de valider les différentes étapes. Les travaux de restauration consisteront en une restauration « pierre à pierre », dont l'objectif est de reconstituer les différentes époques de construction de ces séquences. Les parties trop fragiles seront enduites avec un enduit à la chaux, permettant à la pierre de respirer.
Objectifs	Restaurer ce patrimoine classé aux Monuments Historiques
Intervenants	*Collectivité pilote :* ***Ville de Montbéliard***
	Conseil et suivi scientifique : DRAC (Conservation Régionale des Monuments Historiques)
Budget global	520 000 €HT
Modalités de financement	Études et travaux : DRAC / Département du Doubs / Pays de Montbéliard Agglomération (fonds de concours) / Ville / Banque des territoires (prêt long terme)*
Indicateurs d'avancement	Avis DRAC au fur et à mesure de l'avancement des travaux
Indicateurs de résultat	Avis DRAC suite à la réception des travaux

Contenu de l'action :

Opérations		Calendrier		Budget	
Référence **Nom**	**Description**	**Début**	**Fin**	**Coûts estimatifs (€TTC)**	**Financements potentiels (€HT)**
Reconversion du site du château - Restauration de la muraille sud	Restauration « pierre à pierre », pour reconstituer les différentes époques de construction de la muraille	Septembre 2025 (études de MOe : juillet 2022)	Avril 2026	**624 000**	**Total : 252 000** DRAC : 200 000 Département du Doubs : 52 000 Pays de Montbéliard Agglomération (fonds de concours) Banque des territoires*

** Les crédits d'ingénieries et les prêts de la Caisse des Dépôts sont soumis à la validation de ses comités internes.*

Nom de l'action	**ACTION N°8 : RECONVERSION DU SITE DU CHÂTEAU – PARCOURS IMMERSIF HISTORIQUE** **RÉNOVATION / MODERNISATION DU CIRCUIT HISTORIQUE DU MUSÉE ET AMÉNAGEMENT D'UNE BOUTIQUE**
Axe de rattachement	Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
Actions liées	Toutes les actions liées au projet de reconversion du site du château
Description générale	Véritable pierre angulaire de l'amorce de la reconversion du site du château, la refonte du parcours historique constitue la première étape d'une rénovation d'envergure du Musée (labellisé musée de France) hébergé dans le chatel-derrière, bâtiment plus communément nommé « le château ». Ce futur parcours développé autour d'une quinzaine de salles, verra sa scénographie entièrement revisitée : praticable en autonomie sur 980 m² en intérieur et 750 m² en extérieur, il sera conçu pour offrir une immersion inédite dans l'histoire du Château, en conjuguant les collections d'objets et de mobiliers aux sources historiques, archéologiques et archivistiques qui feront l'objet de décors, de créations sonores, audiovisuelles et multimédia. L'histoire du château sera valorisée à travers ses personnages symboliques. La création d'un parcours enfants sera également proposée. L'espace d'accueil/boutique sera revisité afin d'améliorer l'expérience visiteur. La Ville souhaite ainsi proposer, pour l'édition 2024 des Lumières de Noël, une nouvelle offre de culture et de loisirs suscitant la curiosité et l'émerveillement d'un public souhaité le plus large possible.
Objectifs	- Développer le potentiel touristique du site du château et de Montbéliard - Affirmer l'identité singulière de la ville - Proposer une offre culturelle accessible au plus grand nombre, à toutes les générations et tout public - Mettre en valeur le patrimoine exceptionnel de la ville
Intervenants	*Collectivité pilote :* ***Ville de Montbéliard***
	Maîtrise d'ouvrage déléguée (dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage public) : Territoire 25 Conseil et suivi scientifique : DRAC (Conservation Régionale des Monuments Historiques, Musée)
Budget global	Rénovation / modernisation du circuit historique du musée : 3 250 000 €HT Aménagement d'une boutique : 225 000 €HT Renforcement structurel de planchers : 345 000 €HT AMO Rénovation parcours : 85 000 € HT Total : 3 905 000 € HT

Modalités de financement	Études et travaux : Région BFC / Département du Doubs / Pays de Montbéliard Agglomération (fonds de concours) / Ville / Banque des territoires (ingénierie et prêt long terme) *
Indicateurs de résultat	- Fréquentation du musée - Retour des visiteurs / - Diversité des publics accueillis / provenance des visiteurs

Contenu de l'action :

Opérations		**Calendrier**		**Budget**	
Référence **Nom**	**Description**	**Début**	**Fin**	**Coûts estimatifs (€TTC)**	**Financements potentiels (€HT)**
Reconversion du site du château – Parcours immersif historique	Rénovation & modernisation du circuit historique du musée et aménagement d'une boutique.	Avril 2024 (études de MOe : février 2023)	Décembre 2024	**4 686 000**	**Total : 1 825 500** Région BFC : 1 436 000 Département du Doubs : 390 500 PMA (fonds concours) Banque des territoires*

** Les crédits d'ingénieries et les prêts de la Caisse des Dépôts sont soumis à la validation de ses comités internes.*

Nom de l'action	**ACTION N°9 : RECONVERSION DU SITE DU CHATEAU – REAMENAGEMENT PARTIEL DU BÂTIMENT CHATEL-DEVANT ARCHIVES MUNICIPALES, NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL DU PUBLIC ET BUREAUX POUR LE PERSONNEL**
Axe de rattachement	Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
Actions liées	Toutes les actions liées au projet de reconversion du site du château
Description générale	Rénovation intérieure du bâtiment du Chatel-Devant en vue : - D'anticiper la saturation prochaine des magasins d'archives, pour se faire l'actuel espace bureaux des agents/salle de lecture (situé au RDC du bâtiment) va être transformé en un nouveau magasin. La création de ce magasin permettra d'accueillir les archives des 8 à 10 prochaines années ; - De créer de nouveaux espaces pour les services culturels Musée et archives (bureaux/salle de lecture pour le public/ espaces de convivialité/logistique) - D'améliorer les conditions d'accueil du public.
Objectifs	- Désaturer les archives municipales - Proposer un nouvel espace d'accueil aux visiteurs (amélioration des conditions d'accueil) - Optimiser et mutualiser les espaces de travail des services culturels Musée et Archives.
Intervenants	*Collectivité pilote :* ***Ville de Montbéliard*** Maîtrise d'ouvrage déléguée (dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage public) : Territoire 25
	Archives départementales (tutelle) / DRAC
Budget global	1 175 000 € HT
Modalités de financement	Études de MOe externes éventuelles et travaux : Région BFC / Archives de France / Département du Doubs / Pays de Montbéliard Agglomération (fonds de concours) / DRAC / Ville / Banque des territoires (ingénierie et prêts long terme)*
Indicateurs d'avancement	

Indicateurs de résultat	- Désaturation des archives - Retour des usagers

Contenu de l'action :

Opérations	Description	Calendrier		Budget	
Référence **Nom**		**Début**	**Fin**	**Coûts estimatifs (€TTC)**	**Financements potentiels (€HT)**
Réaménagement partiel du bâtiment du Chatel-Devant	Rénovation intérieure (murs, sols, planchers, réseaux, éclairage…) : création d'un magasin d'archives, réaménagement des bureaux du pôle culture musée archives	Octobre 2024 (MOE) Juin 2025 (Travaux)	Décembre 2026	**1 410 000**	**Total : 876 250** Région BFC : 470 000 Département du Doubs : 117 500 Archives de France : 112 500 DRAC : 176 250 PMA (Fonds concours) Banque des territoires *

** Les crédits d'ingénieries et les prêts de la Caisse des Dépôts sont soumis à la validation de ses comités internes.*

*

Nom de l'action	**ACTION N°10 : RENOVATION DU MUSEE (CHATEAU & CHANCELLERIE) : MODERNISATION DES ESPACES D'EXPOSITIONS PERMANENTES, ACCUEIL & RESERVES /CREATION D'UN ESPACE DEDIE AUX EXPOSITIONS TEMPORAIRES ET A DE L'EVENEMENTIEL**
Axe de rattachement	Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
Actions liées	Toutes les actions liées au projet de reconversion du site du château
Description générale	Rénovation du château-musée (hors périmètre du parcours immersif historique) comprenant : - La modernisation des parcours permanents, avec une mise en récit des riches collections du musée (sciences naturelles, Beaux-Arts, archéologie, …) permettant de raconter l'histoire du territoire à différentes échelles (formation du paysage, habiter la vallée du Doubs et histoire d'artistes). Le musée entièrement rénové (dont le parcours immersif historique – cf. fiche action n°1) permettra un dialogue entre les collections et une cohérence d'ensemble ; - La stabilisation des espaces d'accueil du public, avec une offre de services développée ; - L'amélioration des espaces de médiation ; - La reconfiguration des espaces dédiés aux agents du Musée ; - Le réaménagement de certains espaces du Musée en réserves pérennes (les combles et une partie du R+1). Aménagement de la chancellerie (bâtiment situé en entrée de site) comprenant : - Un espace pensé pour accueillir les expositions temporaires du Musée (l'ampleur des collections permanentes et l'histoire à développer dans les espaces du château ne permettant pas de dédier des salles aux expositions temporaires) ; - Cet espace aura également vocation à accueillir des évènements divers et variés (séminaires, etc.) ; - Création d'une mezzanine pour permettre l'accrochage de grands formats.
Objectifs	- Développer le potentiel touristique du site du château et de Montbéliard - Affirmer l'identité singulière de la ville
Intervenants	*Collectivité pilote : **Ville de Montbéliard***
	Maîtrise d'ouvrage déléguée (dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage public) : Territoire 25 Conseil et suivi scientifique : DRAC (Conservation Régionale des Monuments Historiques, Musée)
Budget global	10 700 000 €HT

Modalités de financement	Études et travaux : Région BFC / FEDER / DRAC / Département du Doubs / Ville / Pays de Montbéliard Agglomération (fonds de concours) / Banque des territoires (ingénierie et prêts long terme)*
Indicateurs de résultat	- Fréquentation du musée - Retour des visiteurs

Contenu de l'action :

Opérations	Description	Calendrier		Budget	
Référence **Nom**		**Début**	**Fin**	**Coûts estimatifs (€TTC)**	**Financements potentiels (€HT)**
Reconversion du site du château / Rénovation du musée (hors parcours historique) partie Château & Chancellerie	Château : rénovation / modernisation des espaces d'expositions permanentes, des espaces d'accueil et des réserves Chancellerie : aménagement d'un nouvel espace dédié aux expositions temporaires du musée et à l'organisation d'évènements (séminaires, etc.)	Mars 2026 (études de MOe : octobre 2024	Juin 2028	**12 840 000**	**Total : 7 950 000** Région BFC : 4 280 000 FEDER : 1 100 000 DRAC : 1 500 000 Département du Doubs : 1 070 000 Pays de Montbéliard Agglomération (fonds de concours) Banque des territoires*

** Les crédits d'ingénieries et les prêts de la Caisse des Dépôts sont soumis à la validation de ses comités internes.*

Nom de l'action	**ACTION N°11 : RECONVERSION DU SITE DU CHÂTEAU – RENOVATION DU BATIMENT EX-DDE POUR L'AMÉNAGEMENT PERENNE DES RESERVES DU MUSÉE**
Axe de rattachement	Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
Actions liées	Toutes les actions liées au projet de reconversion du site du château
Description générale	Les collections du Musée sont aujourd'hui composées d'environ 500 000 objets. Dans la perspective d'une rénovation d'ampleur du musée prévue pour 2028 (action 10), la mise à disposition de locaux adéquats est essentielle pour permettre la création d'espaces de rangement des collections et de travail, dédiés aux agents et prestataires extérieurs (restaurateurs, etc.), permettant ainsi une meilleure maîtrise et une meilleure exploitation des collections. ➔ Rénovation intérieure et extérieure du bâtiment (menuiseries, etc.), en lien avec la DRAC (Musée, Conservation Régionale des Monuments Historiques).
Objectifs	- Permettre le rangement des collections dans des conditions adaptées (conditions climatiques, etc.) - Permettre la poursuite du chantier des collections dans des conditions adaptées aux collections du musée
Intervenants	*Collectivité pilote : **Ville de Montbéliard***
	Maîtrise d'ouvrage déléguée (dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage public) : Territoire 25 Conseil et suivi scientifique : DRAC (Conservation Régionale des Monuments Historiques, Musée)
Budget global	1 200 000 €HT
Modalités de financement	Études et travaux : Région BFC /DRAC / Département du Doubs / Ville / PMA fonds de concours / Banque des territoires (ingénierie et prêts long terme)*
Indicateurs d'avancement	Avancement des travaux (phasage)
Indicateurs de résultat	- Retour du service Musée - Avis DRAC à la fin du chantier

Contenu de l'action :

Opérations	Description	Calendrier		Budget	
Référence **Nom**		**Début**	**Fin**	**Coûts estimatifs (€TTC)**	**Financements potentiels (€HT)**
Reconversion du site du château – rénovation bâtiment ex-DDE pour l'aménagement pérenne des réserves du musée	Rénovation complète du bâtiment ex DDE sur l'esplanade du Château (intérieure & extérieure) pour l'accueil des réserves	Juin 2025 (études de MOe : octobre 2024	Décembre 2026	1 440 000	**Total : 780 000** Région BFC : 480 000 DRAC : 180 000 Département du Doubs : 120 000 PMA fonds de concours Banque des territoires*

** Les crédits d'ingénieries et les prêts de la Caisse des Dépôts sont soumis à la validation de ses comités internes.*

Nom de l'action	**ACTION N°12 : DEFINITION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION DECLINEE EN PLAN DE COMMUNICATION (OUTILS ASSOCIES, PLAN MEDIA ET EVENEMENTIEL) DANS LE CADRE DE LA RECONVERSION DU SITE DU CHATEAU DES DUCS DE WURTEMBERG**
Axe de rattachement	Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
Actions liées	Toutes les actions liées au projet de reconversion du site du château
Description générale	Définition d'une stratégie de communication, sa déclinaison en plan de communication et sa mise en œuvre par des outils associés (actions, plan média, produits dérivés, évènementiel) afin de mettre en valeur la reconversion globale du site château : son nouveau parcours historique immersif, l'esplanade, la rue du château, la chancellerie, la rénovation du parcours permanent du Musée, dans l'objectif de faire du site du Château un haut lieu culturel et touristique. La maitrise d'ouvrage souhaite une campagne de communication anticipatrice, généreuse et originale par la création d'une stratégie et sa mise en œuvre médiatique et évènementielle qui annonce, préfigure et crée l'attention des publics qu'elle souhaite le plus large possible. Recours à un prestataire pour le suivi et la coordination de la mission.
Objectifs	- Promouvoir le site du château en tant que destination touristique régionale, nationale et transfrontalière
Intervenants	*Collectivité pilote : **Ville de Montbéliard***
	Maîtrise d'ouvrage déléguée (dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage public) : Territoire 25
Budget global	240 000 €HT
Modalités de financement	FEDER / Ville / PMA fonds de concours
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	Fréquentation du site

Contenu de l'action :

Opérations	Description	Calendrier		Budget	
Référence **Nom**		**Début**	**Fin**	**Coûts estimatifs (€TTC)**	**Financements potentiels (€HT)**
Définition d'une stratégie de communication à partir du projet de reconversion du site du château des ducs de Wurtemberg	Stratégie déclinée en plan de communication (outils associés, plan média et évènementiel) Suivi de la prestation par un AMO.	Octobre 2023	Juin 2026	288 000 € *(hors frais de production des outils de communication et d'achat d'espaces publicitaires)*	**Total : 144 000** FEDER : 144 000 PMA fonds de concours

Action Coeur de Ville 2

Périmètres

ACV 2

Périmètre OPAH-RU

NPNRU

0 100 200 300 400 500

Sources : Cadastre, DGFIP, 2017 ; Gisements, DGFIP, 2017 ; Traitement & Réalisation : ADU, février 2024.

Annexe 4 – Bilan ACTION LOGEMENT

Bilans annuels

2022 : https://www.calameo.com/read/0071184410a7ecf9e39cd

Les produits de financement Action Cœur de Ville d'Action Logement ont permis sur la phase 2018-2022 du programme d'accompagner des opérations de logement majoritairement sur le bâti existant (63%) tel que détaillé ci-dessous.

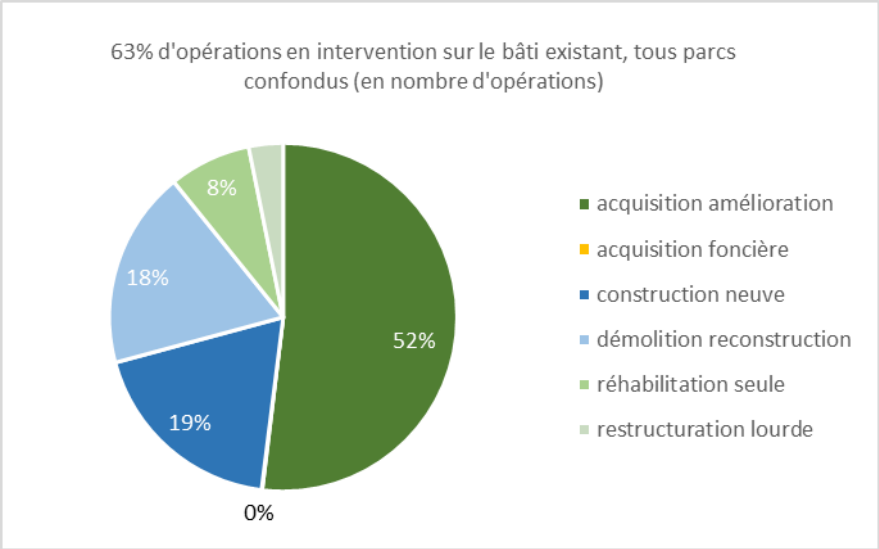

Les financements évoluent pour accompagner la trajectoire bas carbone des maitres d'ouvrage et rehausser les exigences environnementales des projets en amplifiant l'accent déjà mis sur l'intervention sur le bâti existant.

Le bilan Action Logement sur la ville de Montbéliard pour la période 2018-2022 s'établit comme suit :

- 1.047.829 € engagés sur la première phase du programme
- 21 logements sur les opérations financées pour les salariés
- 13 logements dans le parc social
- 8 logements dans le parc privé
- Une répartition des financements à hauteur de :
- 471.159 € pour le parc social (44,96 %)
- 576.670 € pour le parc privé (55,04 %)

Annexe 5 – Bilan BANQUE DES TERRITOIRES

Dans le cadre du volet 1 du Programme ACV, 57 actions ont été engagées parmi lesquelles 8 ont été accompagnées par la Banque des Territoires :

- Financement d'une mission de suivi-animation pour la mise en place de l'OPAH RU - périmètre centre-ancien
- Financement pour la restructuration d'un bâtiment tertiaire en 7 logements LLS (4 rue Lalance)
- Financement pour la mise en place d'un système de fidélité Multi-commerce-Solution de Market Place de Centre-Ville
- Financement d'une étude de fréquentation piétonne et voiture - My traffic
- Financement d'une étude de faisabilité pour le réaménagement de l'axe FOCH Flamand
- Financement d'une étude pour la mise en place d'un schéma directeur des espaces publics du centre-ville
- Financement d'une étude de définition du potentiel du LOGIS des GENTILSHOMMES – tourisme
- Financement d'une AMO ACV - Agence d'Urbanisme et de Développement

Les autres actions financées par la Banque des Territoires sont les suivantes :

- Financement d'une étude de préfiguration pour le positionnement de l'antenne CNAM de Montbéliard
- Financement de deux ingénieries COE relatives à l'efficacité énergétique de 10 écoles
- Investissement au profit de la SEM PMIE
- Financements (investissement et prêt) pour la création de la clinique du Pays de Montbéliard
- Financements (investissement et prêt) pour l'aménagement du Nouvel Hexagone
- Financements pour la création de plusieurs structures médico-sociales Fondation Pluriel (notamment site Lulli)
- Financement visant l'installation du Centre Culturel Simone Veil (CCSV) dans de nouveaux locaux

Tableau des indicateurs d'évaluation du programme Action Cœur de ville de Montbéliard

Indicateur	Intérêt de l'indicateur	N° de l'indicateur	Type de la donnée	Source de la donnée	Producteur	Echelles d'observation					Périodicité du traitement
						Pôle métropolitain	PMA	Montbéliard	Découpage ORT	Portes d'entrées du CV	
Axe I : Consolider les fonctions de centralité de Montbéliard											
- Evolution du nombre d'habitants et des classes d'âge *- Nombre d'habitants* *dont :* *- moins de 10 ans* *- 11 à 17 ans* *- 18 à 24 ans* *- 25 à 39 ans* *- 40 à 54 ans* *- 55 à 64 ans* *- 65 à 79 ans* *- 80 ans et plus*	*Etudier l'attractivité du centre-ville pour les différentes classes d'âges et suivre notamment les jeunes actifs*	**Ind.1**	Quantitatif / Qualitatif	Recensement	INSEE	**X**	**X**	**X**	**4 IRIS INSEE**		à chaque bilan
- Nombre de ménages et évolution de leur structure *- Nombre de ménages* *dont :* *- Nombre de ménages d'une personne* *- Nombre de ménages avec famille(s)* *dont :* *Couple sans enfant* *Couple avec enfant.s* *Famille monoparentale*	*Etudier l'attractivité du centre-ville sur les différents types de ménages, et suivre notamment les familles*	**Ind.2**	Qualitatif / Quantitatif	Recensement	INSEE	**X**	**X**	**X**	**4 IRIS INSEE**		à chaque bilan
- Evolution du nombre d'actifs et de la part des cadres et des professions intellectuelles supérieures *-Nombre total d'actifs* *dont :* *- Part des professions intermédiaires, des cadres et professions intellectuelles supérieures*	*Etudier l'attractivité du centre-ville pour les professions intermédiaires, les cadres et professions intellectuelles supérieures*	**Ind.3**	Qualitatif / Quantitatif	Recensement	INSEE	**X**	**X**	**X**	**4 IRIS INSEE**		à chaque bilan
- Statut d'occupation des résidences principales *dont :* *- Locataire privé* *- Locataire du parc social* *- Propriétaire occupant*		**Ind.4**	Qualitatif	Recensement	INSEE	**X**	**X**	**X**	**4 IRIS INSEE**		à chaque bilan
-Matrice du nombre de personnes par ménages et du nombre de logements par typologie	*Estimer quels sont les types de logements sous ou sur représentés par type de famille*	**Ind.5**	Quantitatif / qualitatif	Recensement	INSEE	**X**	**X**	**X**	**4 IRIS INSEE**		à chaque bilan
- Evolution du nombre de logements vacants	*Indiquer si les logements du centre-ville sont adaptés à la demande et aux cibles souhaitées*	**Ind.6**	Quantitatif	LOVAC	CEREMA	**X**	**X**	**X**	**4 IRIS INSEE**		à chaque bilan
- Vacance par type de logements		**Ind.7**	Quantitatif / qualitatif	LOVAC	CEREMA	**X**	**X**	**X**	**4 IRIS INSEE**		à chaque bilan
- Evolution du nombre de ventes et du prix moyen de vente de logement *dont :* *- Maisons (T1, T2, T3…)* *-Appartements (T1, T2, T3…)*	*Mesurer l'attractivité du logement*	**Ind.8**	Qualitatif / Quantitatif	DVF	DGFIP		**X**	**X**	**4 IRIS INSEE**		à chaque bilan
-Evolution des modes de déplacements des actifs (mobilités domicile - travail)	*Qualifier les modes de déplacements des actifs et leur évolution*	**Ind.9**	Quantitatif / Qualitatif	Recensement / EMD PMNFC (si disponible)	INSEE / PMNFC	**X**	**X**	**X**	**4 IRIS INSEE**		à chaque bilan

Commerces : relancer la dynamique du cœur de ville												
- Evolution de la vacance commerciale		*Mesurer la vitalité des commerces*	**Ind.10**	Quantitatif	Base de données commerce de la Ville	Ville de Montbéliard		**X**	**4 IRIS INSEE**	**X**	annuelle
- Taux de rotation des locaux commerciaux		*Mesurer la vitalité des commerces*	**Ind.11**	Quantitatif	Base de données commerce de la Ville	Ville de Montbéliard		**X**	**4 IRIS INSEE**	**X**	à chaque bilan
- Evolution de la diversité commerciale		*Evaluer si l'offre commerciale est dynamique, diversifiée et complémentaire de la périphérie*	**Ind.12**	Qualitatif	Base de données commerce de la Ville	Ville de Montbéliard		**X**	**4 IRIS INSEE**	**X**	annuelle
	- Alimentaire										
	- Café, hôtel, restaurant										
	- Hygiène, santé, beauté										
	- Culture, loisirs										
dont :	*- Equipement de la personne*										
	- Equipement de la maison										
	- Service au particulier										
	- Commerces										
et dont :	*- Services (banques, service au particulier …)*										
- Statut des commerces		*Evaluer l'attractivité et la complémentarité des enseignes commerciales*	**Ind.13**	Qualitatif	Base de données commerce de la Ville	Ville de Montbéliard		**X**	**4 IRIS INSEE**	**X**	annuelle
	- Indépendants										
dont :	*- Franchisés*										
- Nombre de forains par marché et type de forain		*Estimer l'attractivité des 'commerces éphémères' et les impacts du déplacement de la localisation du marché*	**Ind.14**	Qualitatif	Base de données de la ville	Ville de Montbéliard	**Selon la localisation des différents marchés du centre-ville**				annuelle
Equipements : décupler les motifs de fréquentation												
- Evolution du nombre de praticiens		*Mesurer l'attractivité du centre-ville pour l'implantation de services de santé*	**Ind.15**	Quantitatif	ADELI	Ministère des Solidarités et de la Santé	**X**	**X**	**X**	**X**		annuelle
	- Généralistes											
dont :	*- Spécialistes*											
Economie et tourisme : stimuler l'activité du centre												
- Evolution de la fréquentation des équipements touristiques		*Mesurer le recours des usagers aux points d'information*	**Ind.16**	Quantitatif	Base de données Office du tourisme	Office du tourisme					annuelle
	- Evolution de la fréquentation de l'Office du Tourisme											
dont :	*- Nombre de 'clics' sur les sites internet (Office du tourisme, site de la Ville)*				Base de données office du tourisme et base de données de la Ville	Office du tourisme / Ville de Montbéliard						
Axe II : Renforcer l'identité singulière du cœur de ville												
Renforcer **l'effet vitrine du centre**												
- Partage de l'espace de voiries par mode de transport		*Evaluer la possibilité d'accessibilité au centre-ville par différent mode et requalifier les voiries (boulevard)*	**Ind.17**	Quantitatif / Qualitatif	Orthophotos BDOrtho	Ville IGN / Traitement ADU			**X**	**X**	*à chaque bilan*
	-Automobiles et stationnement (surface affectée par les différents modes de transport)											
Mettre en valeur le **patrimoine exceptionnel et ordinaire**												

- Avant / Après des espaces publics ou portes d'entrées de ville réaménagées		*Qualifier la requalification des espaces publics et portes d'entrées du centre-ville*	**Ind.18**	Qualitatif	Questionnaires / Stand ACV	Ville de Montbéliard / ADU					à chaque bilan

Insuffler la nature jusqu'au cœur de ville

Axe III : Animer et faire vivre le centre avec son contexte immédiat

Développer **l'animation du cœur de ville**

- Nombre et fréquence d'animations commerciales organisées		*Evaluer la répartition des animations commerciales sur l'année*	**Ind.19**	Quantitatif	Base de données CAEM	CAEM	**Selon les évènements organisés**				annuelle
lors des :	*- Périodes 'creuses' de l'année* *- Période de festivalisation de la Ville*										
- Flux de chalands lors des animations commerciales		*Chiffrer les flux de chalands lors des animations commerciales et cibler leur échelle d'attractivité*	**Ind.20**	Quantitatif / Qualitatif	Base de données CAEM	CAEM	**Selon les évènements organisés**				annuelle
dont :	*- Nombre de participants à l'action 'Shopping gagnant'* *- Origine des participants à l'action 'Shopping gagnant'* *- Autres actions organisées par la CAEM*										
- Surface des terrasses des restaurants, bars, brasseries		*Evaluer la présence des restaurant, bars et brasserie dans l'espace public*	**Ind.21**	Quantitatif	BDOrtho / Base de données 'Terrasses' de la Ville	IGN / Ville de Montbéliard	**Selon les terrasses des établissements**				annuelle
- Evolution de la fréquentation de la ville et des grands événements festifs		*Chiffrer les flux de visiteurs des évènements festifs organisés par la ville et cibler leur échelle d'attractivité*	**Ind.22**	Quantitatif	Estimations des services de la Ville	Ville de Montbéliard	**Selon la localisation de l'évènement**				annuelle
dont :	*- Carnaval* *- 4 saisons* *- Nez Rouge* *- Fête de la musique* *- Festival des Momes* *- Urban Session* *- Estivale du Près la Rose* *- Marché de Noël*										

Tirer parti des **quartiers générateurs d'attractivité** et les raccrocher au centre

- Evolution de la fréquentation du centre-ville		*Quantifier l'augmentation de la fréquentation suite aux différentes actions mises en œuvre (1h de parking gratuite)*	**Ind.23**	Quantitatif	Base de données MyTraffic	MyTraffic	**Selon les points de l'étude MyTraffic (voir périmètre)**				annuelle (sauf étude My Traffic)
dont :	*- 'Période blanche' (hors évènements) / Flux piétons et automobiles*										
	- Evolution du nombre de montées aux arrêts de bus				Base de données fréquentation réseau Evolity	PMA	**Arrêts de bus sélectionnés**				
	- Evolution de la durée moyenne de stationnement et occupation des parkings				Base de données stationnement	Ville de Montbéliard	**Parkings en ouvrages de Montbéliard**				
- Origine des visiteurs		*Cibler l'échelle d'attractivité du centre-ville de Montbéliard*	**Ind.24**	Quantitatif	Questionnaires / Stand ACV / Données MyTraffic	Ville de Montbéliard / ADU / MyTraffic		**X**	**X**	**X**	à chaque bilan

- Lieux et motivations de fréquentation du centre-ville	*Qualifier les raisons de déplacements vers le centre-ville*	**Ind.25**	Quantitatif	Questionnaires / Stand ACV	Ville de Montbéliard / ADU		**X**	**X**	**X**	à chaque bilan
Accroître **la notoriété** de Montbéliard										
- Evolution des KPI (indicateurs clés de performance) de la page Facebook de la ville de Montbéliard *dont :* *- Evolution du nombre de fans* *- Evolution du nombre de likes* *- Portée de la publication* *- Impressions de la publication*	*Evaluer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux*	**Ind.26**	Quantitatif	Données Facebook	Ville de Montbéliard					annuelle
-Satisfaction générale des usagers	*Evaluer globalement la satisfaction des usagers*	**Ind.27**	Qualitatif	Questionnaires / Stand ACV	Ville de Montbéliard / ADU					à chaque bilan